

Editorial

L'IFAS, un outil polyvalent au service de toutes les communautés scientifiques

Les journées de l'IFAS en février dernier ont été un rendez-vous réussi qui nous a permis de mesurer le chemin parcouru depuis 1995. L'affluence des collègues sud-africains mais également namibiens et mozambicains et les débats nourris ont fait ressortir les attentes de nos partenaires d'Afrique australe. L'un des grands enjeux consiste à articuler ces attentes aux thématiques et aux savoir-faire des chercheurs français désireux de travailler en Afrique australe. Demandes généralistes du côté africain, entre autres axées sur une meilleure connaissance des problématiques contemporaines des sociétés européennes, et notamment de la construction européenne, demandes de spécialistes de l'autre, pour lesquels les terrains africains constituent des objets d'étude encore trop peu exposés au comparatisme avec les sociétés du Nord. Nous avons donc là des passerelles à construire et des collaborations à structurer.

Ces rencontres et la mission d'expertise réalisée en mai par messieurs Darbon et Antheaume ont aussi été l'occasion de s'interroger sur nos différences en terme d'approches méthodologiques. L'IFAS doit-il encourager une recherche plus directement utilisable par les décideurs, en d'autres termes plus orientée vers les recommandations de politique publique, quel que soit le domaine scientifique concerné ? Sans qu'il soit encore possible de donner une réponse tranchée à cette question, d'ailleurs caricaturale en elle-même, il est apparu de façon patente que notre identité a été forgée sur une pluridisciplinarité affirmée et sur une conception large de la Culture. Cette conception repose sur l'idée que la connaissance des sociétés ne peut se construire sur une vision étriquée du savoir. Bien au contraire la démarche qui a animé les concepteurs de l'IFAS et ses différents animateurs a été de pétrir ensemble l'argile qui donne forme aussi bien aux savoirs académiques qu'à la créativité artistique. Affirmer notre rôle de plateforme de services aux chercheurs français et européens évoluant en Afrique australe et créer des forums pour un débat d'idées allant de la réflexion épistémologique aux discussions de politique internationale, telle est la mission dévolue à l'IFAS et pour laquelle son équipe continuera à œuvrer.

Ceci n'empêchera en rien la meilleure prise en considération des difficultés structurelles de la recherche dans les pays du Sud, la nécessité d'encourager par des mesures incitatives la formation des jeunes chercheurs issus de milieux défavorisés et l'inscription de la programmation scientifique dans les grands débats du moment, à l'instar des Objectifs du Millénaire. Les possibilités qui nous sont

offertes par la coordination avec les grands organismes de recherche français (CNRS, IRD), par la mise en réseau des instituts du ministère des Affaires étrangères et par la qualité des universités de la région australe nous permettront de donner une autre dimension à cet effort.

Aurelia WA KABWE - SEGATTI
Directrice scientifique

Sommaire

Editorial, <i>par Aurelia WA KABWE-SEGATTI</i>	p.1
Une histoire sociale par les Moppies, Invitation à la recherche, <i>par Denis-Constant MARTIN</i>	p.2
Programmation scientifique 2004-2006- 2ème semestre 2005	p.4
L'IFAS-Recherche en événements	p.5
Missions IFAS - Recherche	p.7
Publications récentes	p.9
A ne pas manquer en Afrique australe	p.10
Magazine... Dossier Éducation	
Transformation, (dé)racialisation, le rôle de l'école... <i>par Vijé FRANCHI et Jean-Paul PAYET</i>	p.11
L'enseignement supérieur sud- africain... <i>par Gaële GOASTELLEC</i>	p.12
La science sud-africaine stagne... <i>par Philippe LOSEGO</i>	p.14
IFAS/IRD/CNRS	p.15
Calendrier et liste des publications	p.17
Directrice de la rédaction : Aurelia WA KABWE-SEGATTI Responsable de la publication : Maude ANGOT Traducteur : Laurent CHAUVET	

*Les opinions et points de vue exprimés ici
relèvent de la seule responsabilité de leurs
auteurs.*

Contact

Institut Français d'Afrique du Sud
Recherche
PO Box 542
Newtown 2113
JOHANNESBURG
Tel : +27 11 836 05 61/62/64
Fax : +27 11 836 58 50
Email : secretariatrecherche@ifas.org.za
www.ifas.org.za/research



Une histoire sociale par les Moppies. Invitation à la recherche,

par Denis-Constant MARTIN, CERI-Sciences Po

En janvier 1994, pendant les fêtes qui marquent l'avènement du nouvel an au Cap¹, l'une des chansons les plus fréquemment entendues, interprétée dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier par les *Nagtroepe* (littéralement les troupes de la nuit, nom que prennent pour cette occasion les chœurs habituellement dénommés *Sangkore* ou *Malay Choirs*) s'intitulait « *Ons Hoor* » (On les entend). Solidement appuyées sur la scansion frappée au tambour *ghoema*, soutenues d'une mélodie vive prenant sur la fin une allure de *habanera*, les paroles de cette chanson, composée par Adam Samodien et Rashaad Maliek, étaient les suivantes² :

Hier kom hulle aan, almal doen die toyi toyi toyi
Ons hoor, ons hoor, ons hoor, almal doen die toyi toyi toyi
Daar's onrus in Nyanga, Khayelitsha en Langa
Orals in Suid Afrika, toyi ons almal saam
Ons lees in die koerante
Die Kaap is aan die brand
Ons sien op die TV
Hoe brand die squatter kamp
Die riot-squad was daar
Om hulle uitmekaar te ja
Oe la la la, oe la la la la

Eers het ons nie geworrie nie, toe was alles tax free
Maar toe kom die GST, maar nou is die VAT
VAT op koffie, VAT op tea
Daar's VAT op vleis en reis
Maar niks op n' stompie nie

Hulle het uit die werk gebly vir die twee dae stay-away
COSATU het gesê dat hulle almal vol sal pay
Di een loop voor met die flag in die hand
Die anders kom almal agter aan
In die straate op die Parade toyi toyi ons almal saam
Mense, mense, toyi toyi toyi ons almal saam
Viva Madiba, viva Madiba, viva Madiba, viva Suid Afrika
Ons almal sê nou vaar wel
Madiba

*Les voilà, ils dansent tous le toyi toyi
On les entend, on les entend, on les entend, ils dansent le toyi toyi
Il y a des troubles à Nyanga, Khayelitsha et Langa
Partout en Afrique du Sud, on fait le toyi toyi
Les journaux nous disent que le Cap est en feu
La télé nous montre
Les bidonvilles qui brûlent
La police anti-émeutes est venue*

*Pour les faire déguerpir
Oh la la la, oh la la la la*

*Autrefois on ne s'en faisait pas, rien n'était taxé
Puis il y a eu la taxe locale et maintenant c'est la TVA
La TVA sur le café, la TVA sur le thé
Il y a la TVA sur la viande et le riz
Mais pas sur les joints, rien*

*Ils ont fait grève deux jours
La COSATU avait dit qu'ils seraient payés plein temps
L'un marche devant, un drapeau à la main
Les autres le suivent
Dans les rues jusqu'à la Parade, ils font tous le toyi toyi
Les gars, les gars, dansons le toyi toyi tous ensemble
Vive Madiba, vive Madiba, vive Madiba, vive l'Afrique du Sud
Nous voulons tous dire nous vous aimons
Madiba³*

Le succès de « *Ons hoor* » provient de ce que ses auteurs ont réussi à broser en peu de mots un instantané de l'Afrique du Sud tout juste sortie de l'apartheid, alors qu'elle attendait les premières élections au suffrage universel de son histoire. Ils sont parvenus à susciter le rire pour faire oublier les craintes nées des changements et de l'incertitude du lendemain. D'abord, on entend venir de loin les manifestants qui avancent en faisant les pas du *toyi toyi* ; puis ce sont les quartiers noirs du Cap (Nyanga, Khayelitsha et Langa) et les bidonvilles que l'on voit, tels que les montrent journaux et télévision, envahis par la violence. Par contraste, les chanteurs évoquent alors le passage de la taxe locale à la TVA qu'ils raillent en soulignant que la marijuana y échappe. Et l'on revient aux manifestations, emmenées par la centrale syndicale COSATU, où les militants dansent encore le *toyi toyi* jusqu'à la Parade, la grande place centrale du Cap. Les derniers vers, ajoutés par les Tulips à la version originale, sonnent comme une invitation à les rejoindre et rendent hommage à Nelson Mandela (Madiba).

« *Ons Hoor* » n'est pas simplement une chanson d'actualité particulièrement réussie, elle condense, dans sa musique et ses paroles, les éléments qui font des fêtes du nouvel an du Cap un véritable carnaval (en dépit de sa position calendaire) et une des manifestations les plus évidentes de la créolité de la société du Cap. Le texte est construit par et pour l'humour, il déploie les ressources d'une causticité qui peut tourner en dérision les événements les plus sérieux, qui peut, dans le même mouvement, aider à désamorcer les anxiétés, les tensions et, discrètement, critiquer les réalités, l'ordre établi. D'autant plus que cet humour est sous-tendu par un esprit frondeur qui n'est pas spécialement respectueux des lois. La chanson s'inscrit dans une « tradition », plus exactement une pratique qui a été perpétuée, et renouvelée sans cesse, depuis un siècle au moins, si l'on ne considère que les fêtes du nouvel an⁴ ; elle témoigne donc d'une histoire musicale qui ne peut être séparée d'une plus vaste histoire culturelle. C'est dans celle-ci qu'elle inscrit les événements contemporains, indiquant et la présence et la permanence au Cap, en Afrique du Sud, de ceux qui chantent « *Ons Hoor* » et le répertoire auquel elle appartient : de ceux qui avaient été classés « *coloureds* », « *Cape Malays* » ou « *other coloureds* » durant l'apartheid.

Les stéréotypes les plus courants forgés et diffusés par les pouvoirs racistes d'Afrique du Sud à l'encontre des « *métis* » affirmaient en effet que ce « *groupe racial* » ne possédait en propre ni histoire, ni culture ; qu'il n'avait pas

¹ Sur les fêtes du nouvel an au Cap, voir : Denis-Constant Martin, *Coon Carnival, New Year in Cape Town, Past and Present*, Cape Town, David Philip, 1999.

² « *Ons Hoor* » figure au programme du disque enregistré par un sangkoor du Cap, The Tulips : Les ménestrels du Cap, chants des troupes de carnaval et des chœurs « *malais* » / The Cape Town Minstrels, Songs of Carnival Troupes and « *Malay* » Choirs, Paris, Buda Music (distribution Universal).

³ Transcription des paroles en afrikaans et traduction en anglais : Anwar Gambeno, directeur musical des Tulips ; traduction française à partir de l'anglais : Denis-Constant Martin.

⁴ Christine Winberg, rattachant les *moppies* aux *ghoemaliedjies* (littéralement, chansons de tambour) les fait remonter jusqu'à 1707 ; voir Christine Winberg, « *Satire, slavery and the Ghoemaliedjies of the Cape Muslims* », *New Contrast* 76, 1992 : 78-96.

d'existence qui ne lui fût conférée par sa « dépendance » à l'égard des blancs⁵. Les *moppies*, elles-mêmes dérivées des *ghoemalidjies* qui animaient les pique-niques et faisaient danser, notamment dans la rue, chaque fois que l'occasion se présentait, fournissent un démenti symbolique à cette négation de la capacité de créer et de participer à l'histoire : elles sont ancrées dans le passé et évoquent des événements qui ont marqué ou marquent l'histoire. C'est pour cette raison qu'elles ont donné au Cap son emblème musical le plus reconnu, le *ghoema beat*. Le rythme qui accompagne *moppies* et *ghoemalidjies*, une fois transcrit ne se distingue pas par une grande originalité. Il se caractérise par une structure croche pointée-double croche-noire jouée deux fois sur une mesure en 4/4. Mais la manière dont il est rendu, pour soutenir chanteurs ou orchestres, la plasticité qui lui permet de s'adapter à l'allure des vocalistes et des musiciens lorsqu'ils défilent dans les rues, lui confère une spécificité indéniable. Ce rythme est omniprésent pendant les fêtes du nouvel an et, surtout, chaque fois que des musiciens veulent signifier leur appartenance à la ville du Cap, veulent dépendre et particulariser celle-ci, ils y ont recours : des jazzmen Abdullah Ibrahim et Robbie Jansen aux rappeurs de Brassie Vannie Kaap, en passant par le banjoïste Mr. Mac, le *ghoema beat* n'en finit pas de rappeler la créolité du Cap, de souligner qu'il s'y est inventé des pratiques culturelles originales et que des métis en ont été les facteurs.

Comme toute culture créole, la culture du Cap n'est pas seulement le résultat d'un processus d'invention locale qui se serait développé dans l'isolement par rapport au reste du monde. Au contraire, les *moppies* et le *ghoema beat* soulignent qu'il n'a cessé d'absorber et de travailler des influences étrangères. Le tambour *ghoema*, déjà, avec son architecture de tonnelet, rappelle d'autres instruments de percussion imaginés dans des régions de production d'alcool et de vin, comme le *gwo ka* de Guadeloupe. Son étymologie incertaine pourrait rattacher le mot au javanais, mais on ne peut faire abstraction de sa proximité phonétique avec *ngoma*, racine pan-bantoue connotant tambour, danse et musique en général⁶. Le répertoire des *ghoemalidjies* peut être rapproché de celui des *pantuns* indonésiens⁷ ; les attitudes du chanteur soliste, ses jeux de mains en particulier, le rôle du banjo dans l'orchestre qui accompagne le chœur, les progressions harmoniques qui sous-tendent les mélodies et la fréquente interpolation de passages en *habanera* témoignent de l'identification aux Amériques, aux Amériques métisses en particulier, qui imprègne les fêtes et les musiques que des *coloureds* ont inventé et réinventé en permanence au Cap, comme pour signifier qu'issus d'un croisement du monde (les Khoikhoi étaient là quand Vasco de Gama aborda en Afrique du Sud ; les esclaves furent amenés d'Afrique, d'Indonésie, d'Inde, de Madagascar ; les forçats déportés vinrent de Chine ; les marins, les pêcheurs, les missionnaires antillais ou états-uniens finirent eux aussi dans la catégorie *coloured*), ils n'ont jamais cessé de rester en contact avec le monde, ils ont toujours participé d'un monde de la modernité où les blancs ne jouaient pas forcément les premiers rôles.

La pérennité du répertoire des *moppies*, sa densité symbolique devrait en faire un objet d'étude privilégié pour historiens, linguistes, anthropologues ou musicologues. De même qu'il a été possible de montrer l'histoire de la Trinité ou du Brésil sous de nouveaux jours à partir de l'étude des *calypos*⁸ et des *sambas*⁹, on pourrait écrire une histoire sociale du Cap inédite grâce à l'analyse des *moppies*. Et pourtant, rien ou presque n'a été fait en ce domaine. À ceci plusieurs raisons.

Le racisme dominant ayant voulu imposer l'idée que les productions et pratiques culturelles des métis étaient dénuées de toute valeur, il n'était guère envisageable de les étudier, sauf dans le but de construire, comme le fit I.D. Du Plessis, des instruments de manipulation devant servir les fins de l'apartheid. La crainte, partagée par de nombreux militants, que toute attention portée à un élément de culture spécifique d'une communauté n'apportât de l'eau au moulin des idéologues de l'apartheid, écarta du champ des investigations légitimes toute recherche sur les pratiques culturelles d'une partie de la population métisse volontiers suspectée d'aliénation à l'égard des pouvoirs blancs. Outre les écrits de I.D. Du Plessis¹⁰, qu'il faut utiliser avec prudence, seul, à ma connaissance, l'article pionnier de Christine Winberg a montré l'intérêt que recèle l'étude des *moppies* et des *ghoemalidjies*.

En priorité, il faudrait les collecter. De ces chansons parfois les textes sont écrits, consignés sur des cahiers conservés par leurs auteurs, sur des feuillets remis aux membres des chœurs et rarement gardés après les compétitions du carnaval ou des chœurs « malais » ; le plus souvent ils survivent, par bribes ou entiers, dans la mémoire des interprètes. Les mélodies, elles, sont toujours transmises oralement, leurs compositeurs ne sachant pas, le plus souvent, écrire la musique, elles ne sont pratiquement jamais notées. Ici également, la mémoire en est la source la plus féconde. Aucun recueil systématique de *moppies* n'existant, c'est d'abord à en compiler un qu'il faudrait s'atteler, en recueillant ce qui a pu être préservé par écrit, en ravivant le souvenir de ceux qui ont vécu assez pour avoir beaucoup entendu. Quelques traces éparées pourront aussi être retrouvées dans la presse, notées au vol et retranscrites par des journalistes qui ne pouvaient en aucun cas faire imprimer les passages les plus corrosifs et les plus contestataires.

Ensuite, il sera possible d'analyser les musiques et les textes, et même les styles de performance récents, en utilisant les vidéos tournées lors des compétitions des Chœurs « malais »¹¹ et des troupes de carnaval. C'est tout un pan de la manière dont furent vécus le racisme, l'apartheid, les déplacements forcés par le petit peuple du Cap qui devrait alors être dévoilé. Pour ne se borner qu'aux attitudes politiques, on considère souvent les fêtes du nouvel an (le carnaval des *Coons*, les compétitions des *Malay Choirs* et des *Christmas Choirs*) comme des manifestations d'escapisme, des occasions où des personnes opprimées et méprisées expriment par l'excès de comportements inhabituels, les tensions et ressentiments accumulés tout au long de l'année ; bien sûr, ces fêtes, au Cap comme ailleurs, remplissent une telle fonction. Mais dans le détail des langages du corps, de l'ornement des costumes, des références musicales, des paroles des chansons et des jeux qu'elles permettent en un dialecte particulier de l'Afrikaans se cachent vraisemblablement des indices d'une protestation, masquée certes, symbolique pour l'essentiel mais qui ne peut être ni coupée des manifestations d'opposition ouvertes ou des révoltes qui embrasèrent le Cap, ni exclue du champ des recherches historiques et politologiques.

Alors que le débat est à nouveau engagé pour savoir s'il est bien nécessaire, et moral, de célébrer l'arrivée de Jan Van Riebeeck au Cap, on peut citer un des exemples les plus fameux de l'humour politique des *moppies*. En 1952, quatre ans après la victoire du Parti national aux élections, alors que le nouveau gouvernement mettait systématiquement en place

⁵ Jan Smuts affirmait que l'United Party reconnaissait « la position traditionnelle particulière des métis du Cap comme une extension des blancs. » (« Smuts repeatedly assured Coloureds that the UP recognised the " traditional special position of the Cape Coloured people as an appendage to the whites." », Gavin Lewis, *Between the Wire and the Wall, A History of South African « Coloured » Politics*, Cape Town, David Philip, 1987 : 210.

⁶ Voir : Jean Branford, William Branford, *A Dictionary of South African English*, Cape Town, Oxford University Press, 1991 : 105.

⁷ Christine Winberg, *art. cit.*

⁸ Voir par exemple : Gordon Rohlehr, *Calypso and Society in Pre-Independence Trinidad*, Port of Spain, Gordon Rohlehr, 1990 ; Louis Regis, *The Political Calypso, True Opposition in Trinidad and Tobago, 1962-1987*, Gainesville, University Press of Florida, 1999.

⁹ Voir par exemple : Carlos Sandroni, Feitico Decente, *Transformações do Samba no Rio de Janeiro (1917-1933)*, Rio de Janeiro, Jorge Zahar/UFRJ, 2001 ; Hermano Vianna, *The Mystery of Samba, Popular Music and National Identity in Brazil*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1998.

¹⁰ Notamment : I.D. du Plessis, *Die Bydrae von die Kaapse Maleier tot die Afrikaanse Volkslied*, Cape Town, Nasionale Pers, 1935.

¹¹ Depuis quelques années, le Cape Malay Choir Board les enregistre systématiquement.

l'apartheid, il décida de faire du trois centième anniversaire du débarquement de Van Riebeeck une énorme manifestation de patriotisme sud-africain, impliquant toutes les catégories de la population¹². *Coons* et *Malay Choirs* y furent donc conviés et d'intenses débats s'en suivirent pour décider s'il convenait de participer à cette grand' messe organisée pour célébrer la domination blanche ; certaines troupes acceptèrent, le Cape Malay Choir Board s'y résigna, non sans que certains chœurs ne fissent sécession pour former un Zuid-Afrikaanse Koorraad qui refusa de coopérer. Une *moppie* fut alors composée, et abondamment chantée semble-t-il, en tout cas beaucoup de ceux qui connurent cette époque s'en souviennent encore. Combinant des éléments tirés d'une publicité pour le détergent Vim, d'autres empruntés à un air américain populaire à l'époque (diffusé notamment par Lionel Hampton mais basé sur des onomatopées inventées par Cab Calloway : « Hey baba rebop »), jouant comme toujours avec les mots, son couplet affirmait : « Hey ba-ba-re-ba se ding is vim » (Hey ba-ba-re-ba son truc [celui de Van Riebeck] est impuissant). Autre exemple : dans les années 1990, un capitaine de *Coons* se remémorait avec un plaisir certain une interprétation revue et corrigée du « It's now or never » chanté par Elvis Presley (chanson reprenant l'air italien « O sole mio ») qui affirmait benoîtement : « It's now or never, Verwoerd is gonna die »...

De « Se ding is vim » à « Ons hoor », une véritable histoire sociale du Cap à travers les *moppies* reste à faire ; de nombreux indices permettent de penser qu'elle constituerait un beau sujet de mémoire ou de thèse...

Programmation scientifique en cours 2004-2006

2^{ème} semestre 2005

La privatisation de la sécurité dans les villes d'Afrique subsaharienne : recompositions spatiales et nouvelles formes de gouvernance

Le programme « Privatisation de la sécurité dans les villes d'Afrique subsaharienne : recompositions spatiales et nouvelles formes de gouvernance », lancé en avril 2003, réunit 19 chercheurs de six pays travaillant sur une étude comparative des phénomènes d'enclosure et de privatisation des moyens de sécurité entre le Nigeria, le Kenya, l'Afrique du Sud, la Namibie et le Mozambique. Co-dirigé par Elisabeth Peyroux, Laboratoire Gecko-Géotropiques Paris X Nanterre et Delphine Sangodeyi, Institut Français d'Urbanisme, ce programme est le fruit d'un partenariat entre les IFRA d'Ibadan et de Nairobi et l'IFAS de Johannesburg.

Le programme est actuellement dans sa phase finale. Les dernières missions de recherche sur le terrain sud-africain ont été effectuées au cours des derniers mois ou sont prévues dans le courant de l'été sur des thématiques qui couvrent les différents aspects de la question sécuritaire : la mise en œuvre du community policing dans les quartiers résidentiels de Johannesburg (Claire Bénit) ; les projets de régénération urbaine à composante sécuritaire dans le centre-ville et les banlieues nord de Johannesburg (City Improvement Districts, Business Improvement Districts) (Elisabeth Peyroux) ; les CIDs résidentiels au Cap (Marianne Morange et Sophie Didier) ; l'évolution de l'espace public au Cap (Myriam Houssay-Holzschuch) ; enfermement résidentiel et phénomènes d'inclusion et d'exclusion à Johannesburg et São Paulo (Delphine Sangodeyi) ; privatisation de la sécurité et territorialisation à Johannesburg et Durban (Laurent Fourchard). Sous l'impulsion de Fabrice Folio, qui a effectué deux missions à Maputo, nos partenaires du Mozambique ont poursuivi leurs travaux de recherche sur les rapports entre criminalité et privatisation de la sécurité à Maputo avec un

financement octroyé par l'IFAS.

Par ailleurs, Seyi Fabiyi, un chercheur nigérian du programme, spécialiste des SIG, est actuellement accueilli en séjour post-doctoral à l'IFAS pour mener à bien la phase de comparaison et de modélisation des SIG de Johannesburg, Ibadan et Nairobi en collaboration avec Nathalie Paraliou, maintenant chercheuse associée à la Post Graduate School of Agriculture and Rural Development, University of Pretoria.

La valorisation scientifique des résultats de recherche est également en cours à travers la participation à des conférences et des publications dans des ouvrages collectifs ou des revues.

Répercussions de la crise zimbabwéenne sur les politiques de réforme foncière des pays d'Afrique australe

Ce programme de recherche IFAS / London School of Economics (LSE), dirigé par Chris Alden (spécialiste des relations internationales) et co-animé par Ward Anseeuw (agro-économiste), commence à dégager des premiers résultats. Ces derniers confirment la thèse centrale de ce programme de recherche qui pose la nature du régime en place comme le déterminant majeur de la compréhension du processus d'élaboration des politiques foncières dans les états d'Afrique australe. Ce régime en place est alors analysé par rapport à trois déterminants principaux : la politique économique nationale et régionale (voire internationale), la construction de l'Etat pré- et post-colonial et, enfin, la construction de référentiels.

Les missions de terrain ont été finalisées en Namibie (Ovamboland et Hereroland), au Botswana (Kweneng district) et en Afrique du Sud (North-West et Kwazulu-Natal). L'étude du cas du Mozambique (Catandica district) est en cours.

Après un premier atelier de travail qui s'est déroulé le 1^{er} décembre 2004 à la LSE et qui a permis d'exposer les premières conclusions à des critiques permettant un recadrage éventuel des problématiques, une conférence internationale qui se tiendra à Pretoria les 28-29 novembre 2005 est en cours d'organisation (cf. www.ifas.org.za/research). Elle porte sur le thème spécifique « Comprendre la politique foncière en Afrique: organisations régionales africaines et gestion de la crise (politique étrangère, normes régionales et constitutions nationales) ». Environ 80 propositions de communications ont été reçues, reprenant soit des aspects plus théoriques soit des études de cas couvrant toutes les régions du continent africain. Une vingtaine de propositions seront sélectionnés par un comité scientifique international pour être présenté à la conférence et pour publication ultérieure. Enfin, pour clôturer le programme, un ouvrage de synthèse, présentant les résultats de recherche, a été programmé début 2006.

Archives Khoesan

Deux missions en janvier et avril ont permis d'apporter de nombreux éléments nouveaux au programme (voir L'IFAS-Recherche en événements). Deux nouvelles missions auront lieu d'ici la fin de l'année 2005. L'arrivée de François-Xavier Fauvelle-Aymar permettra de mettre en place des collaborations plus structurées avec les partenaires locaux autour des résultats du programme et un séminaire autour de l'An Mille en Afrique australe sera programmé pour l'an prochain. Différentes publications ont déjà vu le jour en relation avec ce programme (voir Publications récentes).

Dialogue et rapports interculturels : le rôle de l'école dans la construction d'un modèle démocratique participatif et pluriculturel en Afrique du Sud

Trois missions ont été réalisées en Afrique du Sud, effectuées en mai 2004 (Vijé Franchi, 5 jours), en octobre-novembre 2004 (Vijé Franchi et Jean-Paul Payet, 8 jours) et en février-mars 2005 (Vijé Franchi, 20 jours et Jean-Paul Payet, 10

¹² Sur le Van Riebeeck Festival de 1952, voir : Ciraj Rassool, Leslie Witz, « The 1952 Jan Van Riebeeck Tercentenary Festival : constructing and contesting public national history in South Africa », *Journal of African History* 34, 1993 ; Leslie Witz, « n'Feers vir Dir Oog : Looking on the 1952 Jan Van Riebeeck Tercentenary Festival Fair in Cape Town », *South Africa Historical Journal* 19, 1993.

jours). Ces trois missions constituent les étapes de la première phase d'une recherche franco-sud-africaine sur le rôle de l'école dans la transformation des rapports sociaux et la construction d'un modèle démocratique participatif et non raciale en Afrique du Sud. Il s'agit plus précisément d'étudier l'impact de la transformation sociopolitique de l'appareil législatif, de la Constitution et des institutions publiques sur la déségrégation et l'intégration structurelles des écoles en Afrique du Sud, et le rôle des écoles dans les processus de transformation et de déracialisation des rapports sociaux, des relations interpersonnelles et intergroupes et des subjectivités des citoyens.

Les missions ont permis de :

(1) Construire une équipe interdisciplinaire de recherche fédérant des universitaires et des professionnels de l'éducation en France, Suisse et Afrique du Sud ainsi que leurs laboratoires et institutions de rattachement respectifs ;

(2) Choisir des établissements représentatifs des types d'écoles en Afrique du Sud, avec l'accord préalable et la collaboration du Gauteng Department of Education (G.D.E., représenté par Albert Chanee et assisté par Mohammed Sujee), en lien avec l'Institut Français d'Afrique du Sud et l'assistant technique d'éducation auprès de l'Ambassade de France en Afrique du Sud, Daniel Jeanne ;

(3) Présenter la recherche dans chacune des quatre écoles pilotes retenues ; effectuer une étude exploratoire du terrain et des problématiques énoncées par la recherche ; et, tester et négocier avec les partenaires administratifs et enseignants les modalités de leur implication dans le projet et les rôles respectifs de chacun dans la mise en place d'une recherche-action participative et comparative sur quatre ans ;

(4) Construire le cadre épistémologique, théorique et méthodologique de la recherche avec l'IFAS, le Gauteng Department of Education et les équipes universitaires intéressées ; définir les rôles respectifs des directeurs scientifiques français et sud-africains ainsi que des autres collaborateurs scientifiques et institutionnels ; définir un cadre permettant d'intégrer et d'accompagner la participation d'étudiants sud-africains et français inscrits en Maîtrise, Masters et Thèse.

(5) Elaborer un programme international de collaboration scientifique (PICS) entre chercheurs affiliés à des laboratoires CNRS en France et des partenaires universitaires en Afrique du Sud, dans le but de répondre conjointement à l'appel d'offres CNRS NRF.

L'IFAS-Recherche en événements

2-3 février : Accueil à l'IFAS du séminaire de lancement du GDRI « Governing African cities and establishing law and order: Policy, practice and local institutions and identities since 1945 », co-organisé par le Centre d'Etudes d'Afrique Noire (CEAN) de Bordeaux et le Département de Sociologie de l'Université de Stellenbosch

Ce séminaire, coordonné par Laurent Fourchard (CEAN) et Simon Bekker (Univ. Stellenbosch), a rassemblé 12 chercheurs de Bordeaux, du Cap, de Johannesburg et Durban autour de trois panels de discussions (Les villes africaines dans une perspective historique ; Gouverner les villes africaines et Etablir la justice et l'ordre). La dernière partie du séminaire a été consacrée aux aspects institutionnels de lancement du GDRI (Groupe de recherche international) en présence du

représentant du CNRS pour l'Afrique sub-saharienne et l'Océan indien, William Mourey.

4-5 février : Journées de réflexion de l'IFAS-Recherche à l'occasion des dix ans de l'Institut sur le thème : « L'Afrique du Sud et la France, dix ans de recherche en sciences humaines et sociales, bilan et perspectives »

Ces journées se sont tenues à la Wits Graduate School Policy and Development Management (Université du Witwatersrand) à Johannesburg et ont rassemblées environ 70 personnes en séance plénière et une cinquantaine pour les tables rondes suivantes. Ainsi, étaient représentés :

- 12 institutions françaises de recherche (instituts et universités) et les grands organismes de recherche (CNRS, IRD, CIRAD, Cemagref) ;
- les principales agences françaises présentes en Afrique du Sud (Ambassade, AFD, Mission Économique) ;
- des représentants du Conseil Scientifique du Pôle Afrique des Instituts de Recherche du Ministère des Affaires Étrangères ;
- l'IFRA Nairobi ;
- 15 institutions de recherches sud-africaines (instituts de recherche nationaux, indépendants et universités) ;
- 5 institutions de recherche d'Afrique australe (Namibie, Mozambique et OSSREA-Organisation for Social Science Research in Eastern Africa).



La séance plénière a permis de rassembler les intervenants des différentes institutions partenaires qui ont pu préciser le cadre dans lequel s'inscrivaient ces journées. Puis, les professeurs Catherine Coquery-Vidrovitch (Université Paris 7) et Adam Habib (Directeur exécutif du programme *Démocratie et Gouvernance* du Human Sciences Research Council) ont présenté respectivement des communications sur « la recherche française en sciences humaines et sociales » et « l'Afrique australe et les attentes de la recherche sud-africaine vis-à-vis des communautés scientifiques du Nord ». Donnant à la fois une perspective historique aux collaborations qui ont été tissées entre la France et l'Afrique australe avant même la création de l'Institut et dressant un bilan des défis actuels à relever tant en termes structurels que thématiques, ces communications ont suscité de nombreuses questions et réactions et lancé les axes principaux des débats qui ont animé ces journées de réflexion.

Ensuite, trois tables rondes ont eu lieu sur les thèmes suivants :

1. « Évaluer dix ans d'échanges en sciences humaines et sociales entre la France et l'Afrique australe : le rôle de l'Institut, définition de sa politique scientifique et mandat régional. »
2. « L'analyse de la décision et les transformations de l'action publique en Afrique australe : politiques, acteurs et communautés d'intérêts. »

3. « Le continent africain, l'Afrique australe et l'Europe : rôle et capacité des États et des organisations d'intégration régionale dans la gestion des crises. »

L'IFAS tient tout particulièrement à remercier le professeur Alan Mabin de P & DM pour son aide précieuse dans l'organisation de ces journées.

Pour les comptes-rendus des débats et les résumés des interventions, voir www.ifas.org.za/research

28 février-3 mars : Symposium international au CSIR de Pretoria : « Territoire, contrôle et enclosure : une écologie de la fragmentation urbaine »

Quatre chercheuses et quatre étudiantes travaillant autour du programme « Privatisation de la sécurité dans les villes d'Afrique sub-sahariennes, dynamiques urbaines et nouvelles formes de gouvernance » ont participé à cette conférence internationale qui a rassemblé plus d'une cinquantaine de participants, originaires de 20 pays et de disciplines très variées (géographie, sociologie, urbanisme, anthropologie...).

Elisabeth Peyroux a présenté une communication intitulée « Residential Enclosure and the Changing of Norms of Social Control : Examples from Johannesburg and Windhoek » et Claire Bénit, Marianne Morange et Sophie Didier ont proposé une intervention commune sur le thème « Towards the Privatisation of Security ? Emerging Forms of Governance and Urban Fragmentation in Cape Town and Johannesburg ».

Un compte-rendu bilingue et détaillé de ces journées est disponible sur le site-web de l'IFAS (www.ifas.org.za/research) et sera publié prochainement. Les différentes communications seront aussi publiées dans *Urban Affairs Review*. Pour plus d'information voir aussi le site de la conférence: www.gatedcomsa.co.za/conference/home.html



9 & 11 mars : Conférences d'Olivier Wieviorka, historien et Professeur à l'ENS Cachan "La Nature de la Résistance. Comparaison entre la France et l'Afrique du Sud" au Wits Institute for Economic and Social Research (WISER) et l'History Workshop de l'Université du Witwatersrand

Ces deux séminaires ont rassemblé une douzaine de personnes à chaque fois autour d'une réflexion sur les conflits et la résistance armée. Spécialiste de la Résistance française, il a pu exposer divers aspects : la Résistance comme phénomène conduit par une minorité ; la violence, un moyen d'action non loyal et jamais utilisé uniquement pour son efficacité et enfin, la Résistance comme mythe permettant d'évacuer Vichy.



Le deuxième séminaire a été l'occasion d'une confrontation avec Raymond Suttner de UNISA sur la comparaison entre la résistance française et sud-africaine.

17 mars : 1^{ère} conférence du cycle Fonds d'Alembert *Afriques et mondialisation* autour du thème « La mondialisation et les effets des NTIC sur les sociétés africaines : émancipation ou aliénation technologique? »

Ce cycle de conférences-débats ouvert au grand public se donne pour objectif d'explorer les différentes facettes des phénomènes liés à ce que l'on appelle communément la « mondialisation » et leurs conséquences différenciées sur les

sociétés africaines contemporaines. Ce cycle est co-financé par le Ministère des Affaires Étrangères dans le cadre du fonds d'Alembert et co-organisé par l'IFAS (Culture et Recherche) et Dibuka-Centre d'Information sur la France Contemporaine. Les 6 conférences auront lieu tout au long de l'année 2005 en partenariat avec des Universités et des Instituts locaux. Leader du continent et porteur d'espoirs sans précédents cristallisés notamment dans la rhétorique de la « Renaissance africaine » chère au Président Mbeki, l'Afrique du Sud est aujourd'hui le carrefour de nombreux échanges intellectuels bénéficiant d'un tissu universitaire sans équivalent sur le continent et d'une position historique et géo-stratégique tout à fait propre. Dernier pays libéré du joug colonial, leader des non-alignés, héritier des traditions universitaires multiples, le pays est aujourd'hui, dix ans après la fin de l'apartheid, le lieu d'accueil de l'intelligentsia du continent à la croisée des influences universitaires et intellectuelles du Sud et du Nord. C'est notamment le lieu idéal de la mise en perspective des positionnements français et européens sur les questionnements liés aux phénomènes de mondialisation.



- Les thématiques abordées s'articuleront autour de :
1. Mondialisation et effets des nouvelles technologies de la communication sur les sociétés africaines: émancipation ou aliénation technologique ? (mars 2005)
 2. Politique du pardon en Afrique et ailleurs... Les politiques du pardon dans les sociétés en sortie de crise : existe-t-il un modèle sud-africain ? (septembre 2005)
 3. L'avenir du continent : quelle place pour l'afro-réalisme ? (octobre 2005)
 4. Les trajectoires historiques de la mondialisation : quelle place pour l'Afrique entre discours néo-libéraux et altermondialistes ? (novembre 2005)
 5. De la diversité culturelle comme enjeu politique de la mondialisation : multiculturalisme européen et Renaissance africaine. (novembre 2005)
 6. Économies africaines et mondialisation : un intégration régulée à l'économie mondialisée est-elle possible ? (décembre 2005)

La première conférence de ce cycle s'est déroulée le 17 mars 2005 au CSIR à Pretoria sur le thème des nouvelles technologies. Trois intervenants principaux ont mené l'exposé :

- Annie Cheneau-Loquay, Professeur, CEAN-CNRS, France : L'Afrique dans le monde des télécommunications et les accès publics aux TIC sur le continent.
 - Mihoub Mezouaghi, Chercheur à l'IRMC de Tunis : Les questions de pouvoir institutionnel dans la régulation des télécommunications (exemple de l'Afrique du Nord).
 - Pierre Dandjinou, Conseiller sur les politiques régionales, les TIC et développement au PNUD, Sénégal: L'Afrique dans la gouvernance globale d'Internet.
- Deux discutants ont remis ces propos en perspective :
- Nhlanhla Mabaso, Directeur du centre Meraka, CSIR, Afrique du Sud
 - David Barnard, Directeur exécutif, Sangonet, Afrique du Sud.

Un public d'une trentaine de personnes a assisté à cette conférence d'ouverture du cycle et a participé activement au débat qui s'en est suivi.

12 avril : Séminaire des doctorants de l'Institut : présentation et état d'avancement des travaux de recherche des boursiers

Ce premier séminaire des doctorants et post-doctorants de l'IFAS, a permis à cinq jeunes chercheurs de se

rencontrer et discuter de leurs recherches :

- Gaële Goastellec, docteur en sociologie de l'Éducation (bourse post-doc Lavoisier) : « Les associations de Présidents d'Universités : entre politiques nationales d'enseignement supérieur et agenda d'intégration régionale ».
- Denver van Schalkwyk (doctorant sud-africain de l'Université de Johannesburg financé par l'Ambassade) : « La recapitalisation de l'industrie des taxis en Afrique du Sud. ».
- Vincent Darracq, doctorant du CEAN de Bordeaux, boursier de recherche à l'IFAS (MAE), « La citoyenneté en mouvement : entre nation, ethnicité et autochtonie. Cas comparés de l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire ».
- Nicolas Pons-Vignon, doctorant de l'EHESS à Paris, boursier de recherche à l'IFAS (MAE), « La main invisible coupe-t-elle aussi les arbres ? Les implications économiques et sociales de la précarisation du travail dans le secteur forestier dans le Kwazulu-Natal ».
- Nicolas Péjout, doctorant de l'EHESS à Paris, boursier de recherche à l'IFAS (MAE), « Les NTIC, outils de contestation des structures et relations de pouvoir. Sociologie critique des politiques et modes d'appropriation des NTIC dans l'Afrique du Sud post-apartheid ».

Aurelia Wa Kabwe-Segatti (docteur en science politique et directrice de l'IFAS-Recherche) et Claire Bénit (docteur en géographie et chercheur à l'Université de Wits) ont participé au séminaire.

20-21 juin : Symposium « France-Afrique du Sud : Quels partenariats pour la Paix et le Développement ? »

Organisé par l'Ambassade de France en Afrique du Sud, l'Institut Français d'Afrique du Sud, Dibuka Centre d'Information sur la France Contemporaine et l'Institute for Security Studies à Pretoria à quelques mois de la 60^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies durant laquelle un bilan de la Déclaration du Millénaire est attendu, ce symposium a délibérément adopté une approche mixte (conceptuelle et opérationnelle) pour aborder des questions concernant le processus de mondialisation : promotion de la paix et de la sécurité ; développement et lutte contre la pauvreté ; protection de l'environnement ; protection des Droits de l'Homme ; promotion de la démocratie et la bonne gouvernance; protection des minorités.

Dans le prolongement de ces deux journées de rencontres, les responsables officiels français et sud-africains se sont réunis dans le cadre du Forum de dialogue politique franco-sud-africain.

Missions IFAS-Recherche

Programme « Privatisation de la sécurité dans les villes d'Afrique: dynamiques urbaines et nouvelles formes de gouvernance »

Claire BENIT, maître de conférences, Université de Provence

Séjour de recherche financé par une bourse post-doctorale de l'Université du Witwatersrand (février-août 2005)

Ce séjour de recherche prolongé a permis de conduire des enquêtes sur la mise en œuvre de *community policing* dans les quartiers résidentiels de Johannesburg et d'interroger les différents acteurs (résidents, domestiques, Police, compagnies de sécurité, *Community Policing Forum...*) dans différents quartiers (Atholl, Parkview, Soweto...).

Seyi FABIYI, maître de conférences, Université d'Ibadan, Nigéria

Séjour de recherche post-doctorale financé par les IFRA d'Ibadan et de Nairobi et l'IFAS (mai-septembre 2005)

L'objectif de Seyi Fabiyi est d'évaluer quels sont les facteurs les plus prégnants derrière la culture de l'enclosure et la privatisation des moyens de sécurité. Le modèle statistique qui en découlera sera intégré à l'analyse géo-statistique du SIG du programme. Ceci sera utilisé pour proposer des explications à la culture de l'enclosure prévalente dans les trois études de cas. L'objectif de ce travail est donc de définir un SIG capable de représenter les formes et les processus spatiaux d'enclosures à partir d'un choix de corrélations. L'étude tentera également d'élaborer un modèle de variation spatiale des différentiels d'accès et d'interconnexion des zones étudiées.

Programme « Archives Khoesan »

François-Xavier FAUVELLE-AYMAR, Université de Provence, François BON, Université de Toulouse, Karim SADR, Université du Witwatersrand,

Mission au Western Cape (avril)

L'objectif était de trouver des vestiges d'une concession khoekhoe (Hottentot). Un village du 16^{ème} siècle près de Paternoster sur la côte ouest, qui pourrait être un ancien campement khoekhoe, a été cartographié durant la première semaine. Pendant la deuxième semaine, François Bon et François-Xavier Fauvelle-Aymar ont réussi à localiser le site probable d'un campement dans la vallée de la Berg River auquel il est fait référence dans les écrits du 18^{ème} siècle du voyageur Peter Kolbe.

Les résultats indiquent qu'il est utile de combiner différentes sources (archives archéologiques et historiques) pour une meilleure compréhension des évolutions historiques en Afrique australe. La perspective de trouver d'autres campements datant de la période des premiers contacts avec les Européens est importante parce que cela prouve que les vestiges archéologiques attestent bel et bien de la présence des pasteurs khoekhoe, contrairement à ce qui avait été avancé par certains spécialistes. En retour, cela suggère également que si les pasteurs khoekhoe sont arrivés dans le Western Cape il y a 2000 ans, comme la plupart des livres d'histoire l'indiquent maintenant, leurs sites archéologiques auraient déjà dû être identifiés. Le fait qu'après des décennies de recherche nous n'ayons pas encore trouvé un campement khoekhoe aussi ancien pourrait indiquer que les khoekhoe seraient en fait des migrants plus récents dans cette région.

Deux autres missions auront lieu en septembre 2005 et octobre 2005 (voir calendrier).

Programme « Dialogue et rapports interculturels : le rôle de l'école dans la construction d'un modèle démocratique participatif et pluriculturel en Afrique du Sud »

Vijé FRANCHI, Laboratoire URMIS, Jean-Paul PAYET, Université de Lyon 2

Trois missions ont été réalisées en Afrique du Sud, effectuées en mai 2004 (Vijé Franchi, 5 jours), en octobre-novembre 2004 (Vijé Franchi et Jean-Paul Payet, 8 jours) et en février-mars 2005 (Vijé Franchi, 20 jours et Jean-Paul Payet, 10 jours).

Deux nouvelles missions auront lieu en août 2005 et en novembre 2005 avec un premier atelier de restitution.

Programme « Répercussions de la crise zimbabwéenne sur les politiques foncières en Afrique australe »

Ward ANSEEUW, post-doctorant IFAS
Mission au Kwazulu-Natal (11-16 avril 2005) et à Durban (11-16 mars 2005)

Cette mission de recherche devait permettre de confirmer les résultats obtenus dans la province du Nord-Ouest et en particulier la position des habitants des régions rurales par rapport aux autorités coutumières. Le cas du Kwazulu-Natal a été choisi pour confirmer ces résultats étant donné que la culture traditionnelle reste très présente dans cette province. Les deux jours à Durban ont permis de discuter de ces problématiques avec des groupes de recherche de l'Université du Kwazulu-Natal et d'obtenir des contacts au niveau local.

Chris ALDEN, chercheur London School of Economics
Mission au Mozambique (17-23 mars 2005)

Cette mission a permis de mettre en place l'enquête de terrain et de contacter les différents interlocuteurs au niveau gouvernemental, universitaire et parmi les ONG qui s'investissent sur les questions foncières.

Les doctorants

Nicolas PÉJOUT
Séminaires

Groupe « Politique Comparée » de l'Association Française de Science Politique (AFSP) : « Changer de politiques : changement et réformes dans la gestion publique à l'épreuve de l'analyse comparée » coordonné par Olivier Dabène et Dominique Darbon.

14 janvier 2005, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux,
14 juin 2005, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales (CERI).

PEJOUT, Nicolas, « Analyse comparatiste du changement d'une politique publique en contexte de transition démocratique L'exemple de la politique publique sud-africaine de gouvernement électronique (1970-2005) ».

Pour en savoir plus : <http://www.afsp.msh-paris.fr/activite/groupe/polcomp/polcomp.html>.

PEJOUT, Nicolas, « L'Etat en Réseaux : La Gouvernance du Gouvernement Electronique. L'Exemple de l'Afrique du Sud Post-Apartheid », Troisièmes Doctoriales du GDR TIC et Société du CNRS, 27-28 juin 2005, Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications (Sup' Télécoms), Paris

PEJOUT, Nicolas, « Batho Pele ? A Critical Look at Electronic

Government in Post-Apartheid South Africa », Panel n°10: The electronic governance in Africa, real hope or real hype ? / La gouvernance électronique en Afrique, nouveau leurre ou réelle opportunité ?, European Conference of African Studies, Africa-Europe Group for Interdisciplinary Studies (AEGIS), 29 juin - 2 juillet 2005, School of African and Oriental Studies (SOAS) & Institute of Commonwealth Studies (ICS), Londres.

Publications

« Les modes d'appropriation des NTIC en Afrique du Sud: au-delà de l'impact, le système socio-technique », in GABAS, J.-C. (Dir.), 2005, *Société Numérique et Développement en Afrique Usages et Politiques Publiques*, Paris, GEMDEV Karthala, p.203-228.

(Participation à la présentation du livre le 27 mai 2005 au centre Malher).

« Hypercapitalism in a Developing Country. The "New Economy" of South Africa: Economic Performance, Time and Social Sustainability », *Etudes et Recherches*, n°1, 2005. Disponible sur <<http://www.tic.ird.fr>>, site soutenu par l'IRD.

Nicolas PONS-VIGNON

Séminaire à Novo Hamburgo (Rio Grande do Sul, Brésil, 23-25 January)

Ce séminaire portant sur *Syndicats, Mondialisation et Développement Renforcer les droits et les capacités des travailleurs* a été organisé par le Réseau Global de Recherche Syndicale (Global Union Research Network GURN) et le Bureau International du Travail - BIT). Son objectif était d'identifier les thèmes de recherche les plus importants pour le GURN. Nicolas a présenté un article sur "Poverty and Development: Why is labour left out of the debate?" (« Développement et pauvreté : pourquoi le travail est-il oublié dans les débats ? ») et a eu l'occasion de discuter avec des chercheurs et des praticiens venant d'institutions et de pays très divers. Une des principales conclusions du séminaire a été que les syndicats, en particulier dans les pays du Sud, devaient renforcer leur capacité à formuler des stratégies alternatives de développement afin de mieux négocier avec leurs gouvernements ainsi qu'avec les institutions financières internationales.

Autres missions

Renaud Lapeyre, économiste, doctorant à l'Université Versailles Saint Quentin, séjourne en Afrique australe du 10 mars au 13 août 2005 afin de mener une étude de terrain dans le cadre de sa recherche sur « Les modes d'appropriation des ressources naturelles renouvelables communes : sécularisation foncière, Gestion participative des ressources et valorisation de la biodiversité en Namibie et en Afrique australe. »

Rodolphe Estimé Lekogo, doctorant de l'Université de Stellenbosch, a réalisé des enquêtes de terrain à Johannesburg du 7 mars au 7 avril 2005 dans le cadre de sa recherche sur « The dynamics of Francophone African Migration to Cape Town » à Johannesburg.

Paulina Berumen, politiste, doctorante du CEAN de Bordeaux, est en séjour de recherche en Afrique du Sud, du 20 avril au 21 septembre 2005 afin de mener une étude de terrain dans le cadre de sa recherche sur la « Sécurité alimentaire et les politiques foncières en Afrique Australe : une étude comparative entre le Zimbabwe et l'Afrique du Sud. »

Aurelia Wa Kabwe-Segatti, directrice IFAS-Recherche, a effectué une mission à Gaborone, Botswana, du 24 au 25 mai 2005, afin d'explorer les possibilités de collaboration scientifique avec l'Université du Botswana et des instituts de recherche indépendants.

Denis-Constant Martin, ethno-musicologue et politologue du CERI / FNSP, sera en mission en Afrique du Sud du 15 juin au 12 juillet 2005 afin de participer au colloque « Mixing Races / Mixing Cultures » organisé par le Département de Sociologie de

L'Université du Cap, d'assister le 29 juin à un colloque intitulé « Hybridity, liminality and boundaries » organisé par l'Université de Potchefstroom et de travailler avec le professeur Rehana Vally, Département d'Anthropologie, Université de Witwatersrand sur le projet « Images du corps dans les publicités télévisuelles en Afrique du Sud » .

Françoise Vergès, historienne et professeur à Goldsmith College, Université de Londres, a ouvert le 17 juin la conférence sur « Métissage et créolisation : 'Mixing Races / Mixing Cultures' » organisé par le Département de Sociologie de l'Université du Cap (UCT).

Michel Lafon, linguiste du Laboratoire LLACAN, est en mission en Afrique du Sud du 1^{er} juin au 31 octobre 2005 afin de poursuivre une étude de terrain sur la langue zoulou et de participer à un colloque à Pretoria sur « la modernisation des langues ».

Roland Marchal du CERI, Paris, et Jean-Pierre Cling, du GIE DIAL, Paris, ont présenté des communications lors du Symposium des 20 et 21 juin « France Afrique du Sud : quels partenariats pour la paix et le développement ? » sur, respectivement, « Conflits, Etats et sociétés dans la période post-Guerre froide : panorama » et « Croissance, pauvreté et inégalités : l'importance du commerce ».

Dominique Vidal, sociologue, maître de conférences à l'Université de Lille 3, sera en mission en Afrique du Sud (Johannesburg et Durban) et au Mozambique du 24 juillet au 4 septembre 2005 afin de mener une étude de terrain sur son projet de recherche « Les migrants mozambicains en République sud-africaine ».

Judith Hayem, anthropologue, effectuera une mission de recherche en Afrique du Sud du 1^{er} août au 10 septembre afin de mener des enquêtes sur les modalités de prise en charge du VIH/sida dans les mines du Mpumalanga et les formes de pensées des mineurs, des syndicats, des patrons sur ces initiatives.

Arrivées et départs

Nicolas Péjout, boursier de thèse IFAS depuis octobre 2002, a été recruté par le Ministère des Affaires étrangères en qualité de chargé de mission sur la question de la fracture numérique par le Bureau des Nouvelles Technologies du ministère. Nicolas compte toujours soutenir sa thèse fin 2005. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses premières fonctions et bon courage pour la fin de la thèse. Il peut être joint à : nicolas.pejout@diplomatie.gouv.fr

Gaële Goastellec, boursière post-doctorale Lavoisier, a été recrutée en tant que chef d'unité de recherche sur les politiques et organisations de l'enseignement supérieur par l'Observatoire Science, Politique et Société de l'Université de Lausanne. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses premières fonctions.

Ward Anseeuw, ancien boursier post-doctoral IFAS et coordinateur du Programme sur les répercussions de la crise zimbabwéenne sur les réformes foncières en Afrique australe, a rejoint depuis janvier 2005 en tant que chercheur associé au CIRAD-Terra la Post-Graduate School for Agriculture and Rural Development de l'Université de Pretoria (sur un financement mixte CIRAD UP - IFAS). Continuant à travailler sur le projet de politiques foncières de l'IFAS/LSE, il y approfondira surtout les stratégies de développement post-réformes foncières en Afrique du Sud et les négociations des politiques agricoles africaines au sein du NEPAD. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses premières fonctions.

Maude Angot, stagiaire science-po de l'IEP de Toulouse, responsable de la communication externe de l'IFAS-Recherche depuis août 2004, a terminé son stage. Maude rentre en France fin juin afin d'entamer sa dernière année d'IEP. Toute

l'équipe de l'IFAS tient à la remercier pour l'excellent travail qu'elle a accompli et à lui souhaiter bonne chance dans la poursuite de ses études.

Seyi Fabiyi, de l'Université d'Ibadan Nigéria, a rejoint l'IFAS en mai pour une période de quatre mois (voir plus haut).

François-Xavier Fauvelle, historien, chercheur CNRS de l'Institut d'Etudes Africaines d'Aix-Marseille, a rejoint l'IFAS le 12 juin dans le cadre d'une mise à disposition accordée par le CNRS. François-Xavier sera basé à l'IFAS pour une période d'un an renouvelable une fois. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi l'équipe et une excellente installation en Afrique du Sud.

Publications récentes

OLIVIER Emmanuelle, VALENTIN, Manuel, 2005, *Les Bushmen dans l'Histoire*, Editions du CNRS.

La publication de cet ouvrage a été co-financée par le CNRS, l'IFAS et la division SUR/RSA du Ministère des Affaires Étrangères français.

Qui sont les Bushmen? Dans l'Afrique australe post-apartheid, les discours se réajustent, les clichés encore tenaces s'estompent peu à peu. Les Bushmen ne sont ni « ces hommes de la brousse » hors du temps, isolés dans le désert du Kalahari, ni « ces témoins vivants de la Préhistoire » qui reproduiraient, dans une éternelle genèse, les mêmes gestes, les mêmes rites, les mêmes mythes. Les Bushmen ont une histoire, ce que rappelle cet ouvrage à travers l'analyse de pratiques, passées et actuelles. Objets, peintures rupestres, rituels, littérature orale et musique sont appréhendés comme autant d'outils participant de la dynamique et de la pluralité des sociétés bushmen, à la fois actrices et spectatrices de leur propre histoire.



Posant un regard critique sur le jeu de miroirs qui n'a cessé de déformer l'image des Bushmen jusqu'à les caricaturer, l'ouvrage propose une réflexion sur leur propre conscience historique. En examinant comment ils conçoivent et construisent le temps, pour eux-mêmes et dans leurs relations aux autres, il s'agit de montrer combien les Bushmen sont, et ont toujours été, nos contemporains.

GERVAIS-LAMBONY Philippe, LANDY Frédéric et OLDFIELD Sophie (éds), 2005, *Espaces Arc-en-ciel, Identités et Territoires en Afrique du Sud et en Inde*, Manohar, (sous presse).

Le Centre des Sciences Humaines de New Delhi s'apprête à publier une traduction de l'ouvrage « Espaces arc-en-ciel » en anglais chez l'éditeur Manohar. Cet ouvrage avait été initialement co-publié en français par l'IFAS et Karthala en 2003. Une diffusion sera assurée en Afrique australe.

FAUVELLE-AYMAR, F-X, 2004, "Between the first herders and the last herders: are the Khoekhoe descendants of the Neolithic 'hunters-with-sheep'?" in *Before Farming* [online version], 2004/4, article 5.

Des publications récentes amènent à réévaluer la question de l'introduction de production alimentaire en Afrique australe. Alors que certains chercheurs proposent un nouveau modèle de propagation des stocks domestiques et de la céramique à travers le continent, Karim Sadr suggère que l'on re-introduise le concept de Néolithique pour décrire l'apparition de groupes exerçant des activités pastorales peu intenses dans le contexte de la fin de l'âge de pierre (LSA) c. 2000 AA. Suivant la voie par laquelle Karim Sadr déconnecte la culture matérielle associée avec les pasteurs néolithiques, ceux qui sont historiquement appelés Khoekhoe, on devrait se demander à nouveau : d'où vient ce dernier ? Commençant par des comparaisons ethnographiques de deux techniques d'élevage khoekhoe, il apparaît que les Khoekhoe peuvent être considérés comme de « vrais pasteurs » qui possèdent un véritable ensemble de pratiques culturelles qui ne sont pas aisément lisibles dans les archives archéologiques. Cela nous amène à considérer la possibilité d'une migration séparée et tardive des Khoekhoe en Afrique du Sud.

LE QUELLEC Jean-Loïc, 2004, *Arts rupestres et mythologies en Afrique*, Flammarion.

Les voyageurs qui découvrent les peintures et gravures rupestres africaines sont fascinés par leur esthétique et ne peuvent manquer de s'interroger sur leur signification. Cet ouvrage offre un panorama des grands ensembles pariétaux de tout le continent, répartis en quatre grandes zones géographiques : le Sahara, l'ouest et le centre, la Corne et l'Afrique de l'est, l'Afrique australe. Ils se caractérisent par des choix stylistiques variés, allant d'un réalisme accentué par une symbolisation presque abstraite. Photographies, relevés et dessins viennent témoigner de leur originalité.

Après avoir replacé ces œuvres dans le contexte de leur découverte par les grands explorateurs, l'auteur s'attache à en décrypter la signification cachée, écartant des lectures erronées trop facilement reçues par la tradition et proposant des interprétations nouvelles. Il évoque des récits légendaires qui permettent d'élucider en partie ces images et de reconstituer la mythologie d'un passé plus ou moins lointain ; il analyse aussi les mythes que ces œuvres ont à leur tour suscités au sein de la culture occidentale, proposant ainsi une étude exhaustive de cet art ancestral et de ses influences.

L'ouvrage a aussi été publié chez le même éditeur en anglais sous le titre suivant : « Rock Art in Africa, Mythology and Legend », traduit par Paul Bahn.



A ne pas manquer en Afrique australe

- "Southern Africa and the World: the Local, the Regional and the Global in Historical Perspective", South African Historical Society Biennial Conference, University of Cape Town, 26 - 29 juin, 2005.
Plus d'informations: <http://web.uct.ac.za/depts/history/sahs/conferences.htm>
- "12th Congress of Pan African Association For Archaeology And Related Studies", Gaborone, University of Botswana, 3-10 juillet 2005.
Plus d'informations: <http://www.paleoanthro.org/pdfs/Pan%20African%20Congress%20announcement.pdf>
- "Zambia : Independence and after. Towards a Historiography", conférence organisée à Lusaka du 11 au 14 août 2005 sous les auspices du réseau de recherche historique en Zambie.
Contact : David Gordon, dg165@umail.umd.edu
- Appel à contributions pour numéro sur « The Future of Political Science », Revue THEORIA, 31 août 2005
Plus d'informations: <http://www.theoria.unp.ac.za/CFPfuture.htm>
Sixth Biennial South African Geography Conference, 6 au 10 septembre 2005, Cape Town, South Africa
Site web: <http://www.uwc.ac.za/arts/geography/SSAG2005.htm>
Contact: Felicity de Wet / E-mail: ssag2005@uwc.ac.za
Organisé par : Society of South African Geographers
Date limite pour les propositions: 18 April 2005
- "Mentoring and Instrument for transformation" Johannesburg les 11 et 12 octobre 2005. Les comités de conférence de FOTIM et GAELIC organisent la première conférence sur les tutelles dans l'enseignement supérieur en Afrique du Sud.
Contact : Jenny Taylor. jenny@fotim.ac.za
Plus d'informations: <http://www.fotim.ac.za/conference.html>
- Colloque international " Du Bambara au Négropolitains : créations transculturelles dans les littératures africaines post-coloniales », 3 au 5 novembre 2005, Département de Français, Université de Johannesburg
Site web : www.rau.ac.za/french
Contact dkwk@rau.ac.za
- Colloque international "The Changing Politics of Land in Africa: domestic policies, crisis management and regional norms", du 28 au 29 novembre 2005, Université of Pretoria, South Africa
Site web : <http://www.ifas.org.za>
Contact: Ward ANSEEUW E-mail land.conference@ifas.co.z
L'objectif de ce colloque, comparative par définition, est de mieux comprendre la nature du processus d'élaboration des politiques foncières, non seulement au niveau national mais également au niveau des états africains. Organisé par l'Institut Français d'Afrique du Sud.
Date limite de propositions : 31 avril 2005.

L'IFAS-Recherche lance :

Concours du meilleur DEA 2004-2005 sur l'Afrique australe

Les textes de DEA soutenus avant le 1er septembre 2005 en sciences humaines et sociales devront parvenir à l'IFAS au plus tard le 15 septembre 2005 sous sa forme originale et sous la forme d'un résumé en anglais de 130 000 caractères espaces compris.

L'IFAS offrira une relecture professionnelle du document, sa mise en ligne et sa publication papier en anglais uniquement, dans la collection IFAS Working Paper Series diffusée auprès de tous les centres de recherche et les départements de sciences humaines et sociales en Afrique australe.

Dix exemplaires seront mis à disposition de l'auteur.

Pour plus d'informations, voir l'appel sur le site web de l'IFAS-Recherche : www.ifas.org.za/research

Magazine...

Dossier " La Recherche sur les transformations de l'Education et de l'Enseignement Supérieur "

Présentation de la démarche du programme IFAS sur « Le rôle de l'école dans la construction de modèles démocratiques, participatifs et pluralistes en Afrique du Sud et en France » ,

par *Vijé FRANCHI, Laboratoire URMIS et Institut de Psychologie, Université Lyon 2 et Jean-Paul PAYET, Université de Genève*

Contact : vije.franchi@wanadoo.fr & payet@pse.unige.ch

Cette recherche internationale et interdisciplinaire constitue une collaboration entre chercheurs en sociologie, psychologie et sciences de l'éducation d'URMIS, Université Paris 7 et du GRS, Université Lyon 2 en France, et des Universités de Johannesburg, du Witwatersrand, du Western Cape, le Gauteng Department of Education et le Human Sciences Research Council. Le projet se décompose de la façon suivante : une étude préliminaire, bibliographique et de terrain (Octobre 2004 - Novembre 2005) puis la phase de recherche (janvier 2006 - décembre 2008). Le programme est financé, par l'URMIS, le GRS et l'Université de Genève et l'IFAS, d'autres sources sont recherchés auprès du CNRS et de la NRF.

Contexte du sujet et objectifs de la recherche

En France, depuis quinze ans, différentes évolutions ont affecté l'école dans les espaces paupérisés de grandes agglomérations françaises, accueillant la majorité de la population juvénile issue de l'immigration. Trois thématiques ont fait l'objet d'analyses :

- *la montée en puissance des ségrégations scolaires*, produite en premier lieu par un mouvement ségrégatif plus large au niveau de la composition résidentielle des grandes agglomérations, renforcée en second lieu par des stratégies d'usagers, notamment des familles des classes moyennes et des fractions supérieures des classes populaires, motivées par un investissement croissant dans le parcours scolaire des

enfants. Cette inflation de l'enjeu scolaire dans un contexte d'incertitude économique et sociale a été activée par une marchandisation et une libéralisation de l'école, particulièrement prégnantes dans des contextes de mise en concurrence du service public d'éducation, mais auxquelles la France n'a pas échappé sous la forme du développement d'un marché scolaire « rampant ». Ces différents processus se sont traduits par un phénomène d'exode scolaire des écoles situées en milieu urbain populaire, de la part de familles françaises et de la fraction minoritaire la plus mobile des familles immigrées. Pour réagir à cette fuite et à ses effets ségrégatifs, ces établissements scolaires se voient contraints de reproduire en interne une ségrégation (fabrication de classes différenciées) qui convienne aux stratégies distinctives d'une partie des familles consommatrices d'école. La ségrégation scolaire prend alors doublement une dimension socio-ethnique.

- *l'ethnicisation des représentations, des discours et des relations dans le cadre scolaire* Si l'école a résisté globalement dans un premier temps aux idéologies xénophobes à l'œuvre dans le champ politique, l'aggravation de la concentration des difficultés dans une minorité d'établissements scolaires et les phénomènes d'insécurité et de violence qui en ont découlé ont fait l'objet d'une campagne médiatique qui a grevé à long terme l'image des « établissements de banlieue ». Par un effet de miroir, mais aussi du fait de l'aggravation des conditions de travail, le *burn out* des enseignants et du personnel éducatif s'est aggravé et des formes de moins en moins censurées d'ethnicisation des publics se sont développées. La montée en puissance, parallèlement, de revendications religieuses d'une partie de la communauté musulmane et le contexte international de radicalisation des identités ethniques et religieuses ont interagi avec la crise éthique et professionnelle des personnels enseignants, sur le mode de la « prophétie créatrice » (Merton, 1965). Dès lors, l'ethnicisation devient un mode de défense d'identités blessées, tant pour les professionnels que pour les publics de l'école.

- *la crise du modèle républicain*, dont l'école constitue historiquement en France un pilier essentiel. Les phénomènes de ségrégation et de violence décrits plus haut ne précipitent la crise de l'école républicaine qu'en tant qu'ils s'inscrivent dans un mouvement plus large de massification de l'école, qui, en l'absence d'une remise en cause de la fonction traditionnelle de sélection par l'école, se traduit par un décalage entre démocratisation quantitative et qualitative, par la production d'une exclusion scolaire, par le décrochage croissant d'une partie des établissements scolaires et de leurs publics de la compétition scolaire. Dès lors, l'école républicaine fait l'objet d'une mise à l'épreuve de sa capacité à transmettre une culture commune, à entretenir le lien social, à produire une citoyenneté et un sentiment d'appartenance nationale. L'indifférence aux différences, postulat d'une citoyenneté sur une base universaliste, est perçue et vécue comme une forme de mépris par une partie des élèves et des familles et le réenchâtement du modèle républicain ou l'invention d'une alternative pluraliste ne semblent pas encore voir le jour.

D'un autre côté, en Afrique du Sud, la particularité tient à la place qu'a occupé la race dans la construction et l'entretien de l'apartheid et ses effets structurels à long terme, tant au niveau des structures sociales que des structures mentales. L'Afrique du Sud s'est engagée en 1994 dans un double mouvement profond de démocratisation et de déracialisation. La nouvelle nation « arc-en-ciel » définit son universalisme sur un respect de la pluralité des cultures. Nous avons étudié pendant cette transition et cette période de fondation démocratique les processus de transformation à l'œuvre, principalement du point de vue des définitions identitaires des individus.

Malgré le démantèlement officiel de l'appareil législatif de l'apartheid et les intentions politiques des gouvernements démocratiques, les changements économiques et institutionnels ont été beaucoup plus lents et difficiles à mettre en place et il reste douteux que la majorité des Sud-africains perçoive des changements radicaux dans les conditions matérielles de leurs vies. L'interpénétration historique et le renforcement mutuel de la domination raciste et de l'exploitation capitaliste dans le développement de l'économie politique en Afrique du Sud continuent à exercer une influence socioéconomique et psychologique sur les vies de la majorité

des Noirs. En témoignent des asymétries sociales importantes qui persistent et continuent à organiser le privilège et la précarité selon des lignes de démarcation « racialisées ». De même, bien que la TRC ait eu pour mission « de faciliter un processus de découverte de la vérité avec pour but de permettre à la population d'Afrique du Sud de se réconcilier avec son passé », la restriction des témoignages aux seuls actes politiques a bloqué la mise en jugement du système même de l'apartheid. La définition du mandat de la TRC a contribué à légitimer et à ancrer les compromis socioéconomiques et politiques de ce processus de transition.

L'éducation formelle et informelle joue ici un rôle prépondérant elle représente la possibilité d'articuler la pluralité de mémoires familiales et communautaires à la transmission de valeurs et d'idéaux communs pour le futur, incarnés par la nouvelle constitution démocratique et non-raciale. Dans l'éducation nationale en Afrique du Sud, le démantèlement de l'apartheid a été accompagné d'un mouvement d'élèves, catégorisés dans la nomenclature de l'apartheid comme 'Africains' ou 'Noirs', vers des écoles historiquement réservées aux élèves classés 'Indiens', 'Métis' et 'Blancs'. Au-delà des développements importants et des nombreux bénéfices que cela a apportés, de récents travaux attestent des difficultés rencontrées par les écoles d'accueil, notamment pour faire face aux caractéristiques socioculturelles et économiques introduites par ces « nouveaux » élèves. En outre, la déségrégation s'est souvent faite sur le mode du glissement le long de l'ancienne hiérarchie raciale d'un groupe vers le groupe voisin mieux placé et non sur le mode d'une mixité plus aléatoire et complète qui aurait contribué à une relativisation des anciennes catégories. Surtout, à la distribution « raciale » s'est rapidement articulée une distribution en termes de classes sociales, les classes moyennes retirant le plus de bénéfices d'une libéralisation du choix de l'établissement.

L'école sud-africaine devient, à l'instar de processus à l'œuvre dans d'autres contextes nationaux, un enjeu de classement social et ethnique pour les familles, d'autant plus important dans une période d'incertitude et de recombinaison des positions et des identités. Elle est un lieu de tensions, de contradictions où s'élaborent à la fois des conflits et des compromis, où s'expriment des résistances, où s'expérimentent de nouveaux rapports sociaux, dans un contexte éminemment incertain.

L'intérêt de la comparaison entre deux contextes, mis en perspective de façon originale et féconde, réside dans une possibilité de décentration théorique et méthodologique. Cette dimension comparative permettra d'analyser l'impact des politiques éducatives d'intégration, de gestion de la diversité socioculturelle, de déségrégation et de lutte contre la discrimination sur la restructuration et la réorganisation des espaces et des pratiques éducatives, et la reconfiguration des identités personnelles et sociales ainsi que l'émergence de nouvelles manifestations de violence et des réactions qui en découlent.

Cette recherche permet de questionner les systèmes éducatifs sud-africains et français d'un double point de vue, interne et externe ; en référence aux évolutions propres à l'Afrique du Sud et à ses écoles, d'une part, et de l'autre, dans une comparaison avec la situation française. La problématisation de l'accueil de populations dites 'd'origines immigrées', de l'intégration et de la mixité sociale, du plurilinguisme et de l'enseignement du FLE, et plus récemment, de la montée des phénomènes d'ethnicisation et de discrimination au sein de l'école française représentent quelques-uns des axes autour desquels se pose la question de la comparabilité. Au moment où l'Afrique du Sud s'engage de façon volontaire dans le remodelage en profondeur de son système éducatif, l'exemple français sur les conditions et les effets de telle et telle politique scolaire mise en œuvre peut être particulièrement éclairant. Pour la France, les limites auxquelles ces politiques se heurtent aujourd'hui, y compris dans une ethnicisation progressive des rapports scolaires et sociaux, peuvent être mieux appréhendées par un détour comparatif.

L'étude de la déségrégation des rapports sociaux et scolaires interroge plus particulièrement l'impact de la transformation de la législation, la constitution, les politiques

éducatives et le curriculum en Afrique du Sud sur :

(i) la structuration, l'organisation, le fonctionnement, les vécus et les représentations d'établissements scolaires historiquement ségrégués, y compris les pratiques éducatives des professionnels, les rapports sociaux au sein de l'école, les relations éducatives, la définition du projet socioéducatif et politique de l'école et le rôle de chacun dans la transformation de la société sud-africaine ;

(ii) la co-production de nouvelles ressources et de discours identitaires par les acteurs scolaires et leur reprise dans les interactions et dynamiques identitaires ;

(iii) les formes et manifestations de la violence vécus ou perçus par la communauté scolaire, leurs impacts et les stratégies élaborées localement pour y faire face.

La nécessité de la coopération franco – sud-africaine engagée autour de ce programme a permis de mettre en œuvre une compréhension réciproque tant au niveau des contextes étudiés qu'au niveau des problématiques de recherche. De plus, la méthodologie expérimentée nécessite une articulation forte avec les partenaires sud-africains. En effet, nous envisageons de réaliser l'enquête en associant les établissements scolaires selon une méthode dite de « recherche participative ». L'avantage de cette méthode est d'impliquer les acteurs de terrain dans la production des données de la recherche et, symétriquement, de conduire les chercheurs à éprouver la validité de leurs interprétations au plus près des expériences objectives et subjectives des acteurs.

L'enseignement supérieur sud-africain à la croisée des territoires,

par Gaële GOASTELLE (Post-doctorante, bourse Lavoisier, IFAS-Recherche / P&DM, Université du Witwatersrand)

Contact : goastellec_gaele@yahoo.fr

La disparition du stigmate de l'apartheid qui faisait de la société sud-africaine un espace fermé aux échanges internationaux s'est traduite par une dynamique accrue d'échanges et de réformes. L'enseignement supérieur est l'un des grands secteurs touchés par ces transformations, portées par une dynamique intrinsèque à la société sud-africaine et l'implication de la communauté internationale dans la recherche de solutions.

Pour autant, dix ans après le début des réformes, leur complexité et leur amplitude en rendent la lecture difficile. En particulier, la réforme de l'admission à l'enseignement supérieur porte son lot de problèmes et de contradictions. Pour appréhender ces transformations et leurs conséquences, cette recherche, financée par une bourse post-doctorale du Ministère des Affaires Etrangères, s'intéresse à la façon dont se (re) répartissent les responsabilités dans le processus d'admission à l'enseignement supérieur. À partir d'une analyse quantitative des flux d'étudiants accédant à l'enseignement supérieur entre 1986 et 2003, et d'une analyse qualitative (entretiens, observation participante, analyse de documentation primaire) menée auprès des acteurs de l'admission d'universités très contrastées, cette enquête tente de saisir les reconfigurations d'acteurs, l'évolution des systèmes de contraintes qui pèsent sur leurs actions et, *in fine*, les logiques d'action qui éclairent la nouvelle donne universitaire. Cet article voudrait brosser à grands traits les réformes en cours et synthétiser les premiers résultats émergeant de l'enquête.

1. La lente déségrégation raciale d'un système socialement élitiste

Près de dix ans après la déségrégation légale du système scolaire, le paysage universitaire sud-africain est en cours de métamorphose. Le procès de réforme, entamé par Nelson Mandela via l'instauration du *National Committee on Higher Education* (NCHE) en 1996 s'est d'abord traduit par une forte augmentation du nombre d'étudiants accédant à l'enseignement supérieur¹. Cette augmentation n'altère pas la dimension fortement élitiste du système qui accueille moins de 15% d'une classe d'âge dans des institutions fortement différenciées. Elle touche différemment les institutions historiquement avantagées (blanches), qui accueillent deux

¹ Les effectifs étudiants ont été multipliés par 2,4 entre 2003 et 2004, passant de 277 000 à 675 000, DoE, 2004

fois plus d'étudiants en 2003 comparativement à 1986, et les universités historiquement désavantagées (noires), dont les effectifs ont augmenté de moitié.

Leur histoire, inscrite dans celle de l'apartheid, a pris un nouveau tournant avec l'ouverture de ces institutions à des étudiants issus de groupes sociaux et raciaux différents. Pour autant, de très fortes inégalités d'accès demeurent, les institutions historiquement favorisées (les universités blanches) accueillant un nombre d'étudiants issus de la minorité allogène bien supérieur à leur proportion² dans la population, alors que les universités historiquement noires n'en inscrivent presque aucun. Les différences de sélectivité des Facultés renforcent ces inégalités en créant des effets filières, les filières les plus rémunératrices économiquement et socialement demeurant l'apanage de la communauté blanche. Plus encore, si l'augmentation du nombre d'étudiants a accru le nombre et la proportion d'étudiants noirs accédant à l'enseignement supérieur, l'accès des étudiants blancs ne s'est pas rétréci pour autant : plus souvent originaires de catégories socialement favorisées, les étudiants blancs sont toujours aussi nombreux (autour de 182 000), alors que la taille de leur groupe d'appartenance demeure inchangée (environ 4 millions, Bulletin of Statistics, dec 2003).

2. Réformer : entre compensation des désavantages historiques et stratégie d'excellence

Pour gérer les tensions inhérentes à la rencontre d'un système universitaire dual et d'une augmentation de la demande d'accès, le Département de l'Éducation (DoE), après de multiples consultations, a lancé deux grandes procédures.

La fusion des établissements d'enseignement supérieur est en cours. Elle vise, à travers la réduction du nombre d'établissements (de 36 à 21 établissements), à effacer les identités ethno-raciales de ces établissements : l'incorporation en janvier 2005 du campus de Soweto à l'ancienne université Afrikaans de Johannesburg, *Rand Afrikaans University*, rebaptisée *University of Johannesburg*, en est l'une des illustrations médiatiques. La diminution du nombre d'institutions doit également permettre la réduction des coûts structurels de fonctionnement. Mais elle soulève aussi une contradiction : le gouvernement affirme publiquement l'objectif d'augmenter le nombre d'étudiants accédant à l'enseignement supérieur. N'est-ce pas antinomique avec la réduction du nombre d'institutions, déjà surchargées ? Les acteurs locaux de l'admission répondent par l'affirmative à cette question.

De fait, la réorganisation de l'accès à l'enseignement supérieur constitue la seconde grande réforme. Dans un système universitaire d'influence britannique, où l'autonomie des établissements est avérée de longue date, ces restructurations instaillent d'après négociations entre les universités - réunies en association de présidents (vice-chanceliers) (SAUVCA) pour coordonner leur politique - les Facultés, les écoles et les départements - jusque lors largement autonomes dans l'organisation de l'admission - et le gouvernement, qui cherche par la réforme à augmenter sa responsabilité dans l'organisation de l'admission. Jusqu'à présent, chaque institution était libre de choisir, d'après des critères propres, ses étudiants parmi ceux ayant obtenu leur Matrics (examen de fin d'études secondaires) avec des résultats suffisants pour être habilités à postuler (obtenant le *Matriculation with endorsement*). Mais bien que ce processus ne qualifie que 6% d'un groupe d'âge, (SAUVCA, 2001), soit la moitié des lycéens ayant obtenu le Matrics, ce dernier est au cœur de controverses : il ne permettrait pas de mesurer la capacité réelle des étudiants à poursuivre des études supérieures. Le *Department of Education* propose donc son remplacement par un nouvel examen de fin de secondaire, ainsi que la centralisation des procédures d'inscription. Les lycéens sont aujourd'hui tenus de postuler distinctement pour chaque institution dans laquelle ils désireraient étudier. La diversité des critères et procédures d'admission, ainsi que des calendriers, rend ces procédures complexes. Il s'agit donc de réduire les démarches individuelles (et donc le coût financier et temporel pour les étudiants), en créant un organisme chargé de centraliser les informations et unifiant la procédure. Pour le gouvernement, cela équivaut aussi à accroître la transparence

de l'organisation du processus d'admission, et, sans doute, à se l'approprier davantage.

Face à cette proposition, les institutions demeurent méfiantes. Depuis près de vingt ans, au niveau le plus local des procédures d'admission, les acteurs, le plus souvent des enseignants-chercheurs, se sont investis dans l'invention d'une seconde voie de recrutement qui permette de compenser les inégalités raciales et locales (au niveau de la province, qu'ils considèrent comme le territoire pertinent d'action) d'accès à l'enseignement supérieur (dossiers, tests localement inventés, entretiens...). Si leur problématique a progressivement basculé vers une approche en terme d'inégalités sociales (notamment du fait de l'émergence d'une classe moyenne noire), ils voient aujourd'hui leur travail menacé par la réorganisation nationale de l'enseignement supérieur. Le financement de l'enseignement supérieur connaît de profondes transformations, les institutions recevant désormais des subsides de l'État non seulement fonction du nombre d'étudiants qu'elles inscrivent mais du nombre d'étudiants qu'elles diplôment. Or, le coût de la formation des étudiants recrutés par le biais d'une seconde voie d'admission (évaluation de leurs capacités scolaires au regard de leurs handicaps scolaire, culturel et social) est supérieur à celui des étudiants « sans risques » : ils bénéficient de cours de soutien en petits groupes et leur formation est organisée sur un plus grand nombre d'années, sans pour autant garantir de meilleurs taux d'obtention des diplômes.

On observe donc une tension interne aux établissements, où les innovateurs, qui agissent « à la base », en inventant des procédures d'admission et des curricula adaptés à des étudiants socialement désavantagés (précédemment scolarisés dans des écoles aux moyens très faibles), voient le travail d'une vie professionnelle remis en cause par les nouvelles contraintes financières et organisationnelles. Alors qu'ils travaillent pour davantage de justice sociale, ils sont confrontés à de nouvelles stratégies gouvernementales et institutionnelles qui visent d'abord l'excellence.

3. L'excellence : une stratégie d'élargissement de la visibilité de l'enseignement sud-africain sur la scène internationale

L'accent mis sur l'excellence est particulièrement saillant si l'on observe les stratégies du gouvernement et des institutions. La réforme ne vise pas seulement à doter la nation arc-en-ciel d'un système universitaire au rôle national. L'ambition est également l'organisation d'un système d'enseignement supérieur attractif à l'échelon international et plus particulièrement néo-régional, la SADC (*Southern African Development Community*). Ce territoire de la politique universitaire sud-africaine s'exprime par la construction d'une politique universitaire commune à la néo-région par la naissance officielle, le 20 février 2005 de l'Association Régionale des Universités d'Afrique Australe (SARUA) lors de la conférence, à Cape Town, de l'association des universités africaines. Appelée par le Protocole sur l'Éducation et la Formation de la SADC (1997) signé par les ministres de l'éducation des pays de la région, cette association est aussi le fruit du travail de recherche et de consultation mené par la SAUVCA (l'association des présidents d'universités sud-africains), au nom de 46 universités de la région. Réunissant désormais l'ensemble des présidents d'universités d'Afrique Australe, l'organisation de cette association témoigne du rôle joué par l'Afrique du Sud : la SAUVCA en est le cœur administratif et son comité exécutif, emmené par son directeur général (Chief Executive Officer) qui doit en assurer la direction.

La coordination régionale n'est pas le seul outil employé par l'Afrique du Sud pour s'imposer comme cœur universitaire régional. Le protocole sur l'éducation et la formation appelait la facilitation de la mobilité étudiante dans la région à hauteur de 5% des places réservées dans les établissements nationaux pour les étudiants du reste de la SADC. L'Afrique du Sud a doublé l'objectif. Combinées à une ouverture facilitée des frontières via une procédure administrative réduite et à un alignement des frais d'inscription pour l'ensemble de ces étudiants, ces incitations portent leurs fruits. L'Afrique du Sud

² En 2003, les universités « anglaises » inscrivent encore 33% d'étudiants blancs, contre 66% en 1986, et les universités « afrikaans » 68% contre 98% en 1986. En 2003, la population blanche représente 9,1% de la population sud-africaine totale.

possédant l'enseignement supérieur le plus complet de la région, et ayant aussi bénéficié d'une aura médiatique internationale, elle attire de façon croissante ces étudiants. Plus encore, ce sont les universités sud-africaines les plus élitistes qui, déjà, atteignent cet objectif. L'université mère de l'enseignement sud-africain, l'Université de Cape Town (UCT), a dépassé cet objectif. Elle compte déjà parmi ses étudiants environ 11% d'étudiants de la SADC, qui, compte tenu de l'élitisme de l'institution d'accueil, représentent les meilleurs étudiants des pays voisins. Cette spécificité soulève deux aspects : tout d'abord, la possible formation au niveau national d'une élite régionale et les éventuelles transformations identitaires des individus engagés dans ce processus. Que cela signifie-t-il pour l'avenir de la région, où certains pays dénoncent parfois l'« impérialisme » de ce « Dragon Africain » (Darbon, 1998) ?

Enfin, l'intégration massive des étudiants de la SADC questionne la façon dont ces institutions adressent le problème de la compensation des inégalités historiques. Jusqu'à cette année, les statistiques de l'Université de Cape Town ne permettaient pas de différencier les étudiants noirs selon leur origine nationale. Les étudiants de la SADC viennent donc grossir les rangs des étudiants noirs de l'institution et deviennent les garants de la diversification raciale du campus.

Cette ambiguïté illustre la principale tension qui traverse l'enseignement supérieur sud-africain, entre nécessaire compensation des inégalités sociales et recherche d'excellence. De la capacité des acteurs locaux à faire entendre leur voix et à participer au processus de réforme semble désormais dépendre la conciliation de ces deux pôles.

La science sud-africaine stagne. Déclin inévitable ou crise de reconversion ?

par Philippe LOSEGO, sociologue (Université Bordeaux 2)

Contact : philippe.losego@lapsac.u-bordeaux2.fr

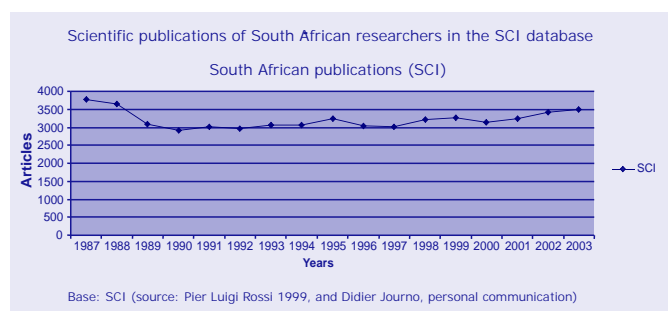
Au cours de la période 1991-2001 les indicateurs bibliométriques indiquent une stagnation de la recherche sud-africaine (Khan 2004). Cette stagnation en réalité représente une sorte de baisse dans un contexte international de hausse générale de la production scientifique (Grossetti, Losego 2003). Les seuls pays dans le monde qui voient leur production scientifique baisser sont les ex-pays socialistes. La plupart des pays africains (peu producteurs) ont augmenté leur volume de publication au cours de la dernière décennie du 20^{ème} siècle (Waast 2002).

1. Réfutation des hypothèses courantes

Quels sont les éléments d'explication que l'on peut apporter à cette stagnation ? Examinons les thèses les plus courantes.

Le « boycott académique » organisé au niveau international contre les chercheurs sud-africains avant la démocratisation du pays aurait des effets durables sur l'appareil de recherche (Harricombe, Lancaster, 1995). En fait, il faut relativiser l'impact de cet isolement. Entre 1987 et 1990, environ 14% des articles (soit environ 470 par an) étaient publiés en collaboration avec des chercheurs étrangers (d'après Rossi 1999). L'isolement a pesé plutôt sur les nouveaux entrants. Les scientifiques les plus reconnus, disposant de réseaux personnels à l'étranger, n'ont pas vraiment souffert du boycott.

Ensuite le nombre de collaborations internationales



impliquant des chercheurs sud-africains est très rapidement remonté (soit une augmentation de 98% de 1990 à 1997). Les collaborations internationales représentaient, dès 1997, 30% de la production scientifique totale. On ne peut donc pas dire que le boycott ait eu des effets durables.

Une autre thèse est celle de la fuite des cerveaux. Le gouvernement a commandité plusieurs enquêtes sur la question (HSRC 2004). Il en ressort que le phénomène de *brain drain* est tout à fait réel, et qu'il est même sous-estimé par les statistiques officielles. En ce qui concerne le cas des chercheurs, on ne connaît la mesure du problème qu'en ce qui concerne les départs des personnels des organismes gouvernementaux (*science councils*). Ces organismes ont fait l'objet d'une *affirmative action* vigoureuse puisqu'en 1994 les groupes ethniques les plus défavorisés (indiens, *coloured*, noirs) représentaient 7,4% du personnel de recherche, alors qu'en 2001 ils en représentaient déjà 45,7% (HSRC 2004). 18% des chercheurs qui ont quitté leur emploi ont émigré. Cependant il ne semble pas que le principal problème soit ce drainage vers l'étranger. Ce qui n'est pas négligeable, ce sont les 44% qui partent vers des emplois non scientifiques en Afrique du Sud. On peut donc parler de « fuite des cerveaux » mais plutôt vers le secteur privé ou les administrations. Au lieu d'un déclin de l'Afrique du Sud, cette fuite évoque une reconversion du système d'innovation. Ces anciens chercheurs n'occupent plus d'emplois scientifiques, mais ils nourrissent la culture scientifique de leurs nouvelles organisations, qui en ont bien besoin, étant donné le niveau scientifique général de la population sud-africaine (DST, NRF, SAIP 2004).

La dernière des thèses les plus courantes pour expliquer la stagnation de la recherche est celle de la baisse des financements. Ainsi, Khan (2004) exprime la dépense en R&D en pourcentage du PIB et note qu'elle est passée de 1,04% en 1991/92 à 0,69% en 1998 pour remonter à 0,76 en 2001/02.

Cette baisse paraît drastique, mais elle renvoie surtout au fait que le PIB en 1991 était assez faible, et qu'il a largement augmenté depuis, ce qui explique que la dépense, exprimée en pourcentage du PIB, diminue.

En valeur absolue, la dépense de R&D n'a cessé d'augmenter. En Rands constants, le budget R&D des universités a augmenté de 80% entre 1987 et 1997 (NACI 2002). Quand aux budgets R&D des entreprises, ils ont augmenté de 10% entre 1983 et 1997. Bien sûr des changements essentiels ont eu lieu dans les modes de distribution de ces budgets, mais il faudra parler de reconversion du système plutôt que de baisse.

2. Une reconversion du système

En fait, le système scientifique sud-africain est en train de changer. On est en train de passer d'un vieux système scientifique dual (organismes scientifiques vs universités) au profit d'un « système d'innovation », qui renvoie à ce que Etzkowitz et Leydesdorff (1997) ont appelé la « triple hélice ». Le rôle des organismes scientifiques est marginalisé, l'université est mise au centre du système mais sa vocation change. La science ne consiste plus seulement à publier mais à établir des liens avec les autres entités (organismes, entreprises, etc.) et à former des cadres scientifiques. On a globalement une modification des thèmes de recherche qui glissent d'une science typiquement « mode 1 » (disciplinaire et fondamentale), vers une science non pas forcément « mode 2 » (pluridisciplinaire et appliquée) mais stratégique, c'est-à-dire encadrée par des priorités politiques. Ces priorités sont diverses : recherche appliquée, nécessité d'autofinancement liées à une rationalisation des universités et compétitivité (possibilité de faire de la recherche fondamentale à condition d'être compétitif).

Si les moyens financiers ne diminuent pas, le temps devient la denrée rare. Car les charges d'enseignement et le temps consacré à la gestion de la recherche augmentent, faisant diminuer mécaniquement le temps consacré à la recherche. Enfin, la nécessité de former des doctorants qui semble une banalité est en réalité un défi. Traditionnellement, dans les universités les plus brillantes sur le plan scientifique, la formation doctorale était élitiste. Elle fait face aujourd'hui à un enjeu politique essentiel, celui d'insérer des populations autrefois discriminées et toujours peu préparées scientifiquement. Alors que le nombre d'étudiants inscrits en troisième cycle augmente, le nombre des reçus stagne. Bref,

« l'efficacité doctorale » des universités diminue. Or la stagnation est statistiquement liée à la difficulté d'insérer les jeunes chercheurs dans l'activité scientifique. Les chercheurs âgés continuent à publier selon le même rythme qu'il y a 20 ans. Les jeunes chercheurs n'arrivent pas à publier.

Si l'on met en perspective les universités sud-africaines, on constate une cohabitation entre trois régimes scientifiques correspondant aux trois types d'universités séparées par l'ancien régime d'apartheid :

1. les universités historiquement noires doivent assumer l'héritage politique qui leur interdisait en pratique d'effectuer des recherches scientifiques et n'arrivent pas à s'adapter au nouveau modèle financier de la recherche sud-africaine. Ce modèle suppose à la fois une stabilité du nombre d'étudiants (or les universités historiquement noires voient leurs effectifs fluctuer dangereusement pour leurs finances) et une capacité à capter des gros financements (il y a une concentration des budgets). Des financements plus modestes, plus dispersés, favoriseraient certainement ces universités.

2. les universités de langue anglaise, continuent de fonctionner selon un régime scientifique « élitiste-individualiste » qui leur a bien profité durant les années 80 mais arrive à ses limites aujourd'hui. La nécessité d'intégrer des doctorants de faible niveau, celle de s'adapter à un modèle des recherches en réseau pluridisciplinaire heurte leur tradition.

3. les universités de langue afrikaans suivent un modèle plus « stratégique » de recherche, qui semble mieux adapté aux nouvelles conditions de la recherche : leur modèle de division du travail scientifique intègre mieux les doctorants moins autonomes intellectuellement et une forme de « collectivisme-patriotisme afrikaans » leur fournit la matrice culturelle idéale pour travailler en réseau à l'échelle nationale.

Conclusion

En définitive cette recherche pose le problème de la « preuve par les bases de données bibliométriques ». Si l'on suit la base internationale SCI, les universités de tradition anglaise sont très largement dominantes, les universités de tradition afrikaans présentent une progression forte, mais restent très largement en arrière, et les universités historiquement défavorisées sont quasiment invisibles.

Si l'on suit la base de donnée sud-africaine (SAPSE), les universités de tradition afrikaans ont dépassé les universités de tradition anglaise depuis 1997, et les universités historiquement défavorisées présentent une progression tout à fait honorable. Il y a donc peut-être non pas trois, mais seulement deux modèles de recherche : une recherche fondamentale et internationale (où les universités de langue anglaise continuent d'exceller) et une recherche stratégique de portée nationale dans laquelle les universités historiquement défavorisées et de tradition afrikaans sont capables de prendre place.

Références

- DST, (2004), *South African National Survey on R&D. High-Level Key results*, Pretoria.
- DST, NRF, SAI P (2004), *Shaping the future of physics in South Africa*. Report of the International Panel appointed by the Department of Science and Technology, the National Research Foundation and the South-African Institution of Physics.
- Etzkowitz H., Leydesdorff L., (dir.), 1997, *Universities and the Global Knowledge Economy. A triple Helix of University-Industry-Government Relations*. Pinter, London.
- Grossetti M., Losego P., (dir.) (2003), *La territorialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. France, Espagne et Portugal*, L'Harmattan, Paris.
- Harricombe Lorraine, J., Lancaster, F. W., (1995), *Out in the cold. Academic Boycott and the isolation of South Africa*, Information resource Press, Arlington.
- HSRC (2004), *Flight of the Flamingos. A study on the mobility of R&D workers*, HSRC Publishers Cape Town.
- Kahn Michael (2004) "What's happening to R&D?", *IZWI, voice of HE Leadership*, 2nd quarter 2004-vol. 2, pp. 11-12.
- NACI, (2002), *South African Science and Technology, Key facts and figures 2002*, Pretoria.
- Rossi, Pier Luigi (1999), *Science et partenariat entre les pays d'Afrique et les pays de l'Union européenne : indicateurs*, Bondy, IRD/Centre des Hautes études sur l'Afrique et l'Asie Modernes.
- Waast Roland, (2002), « L'Etat des sciences en Afrique. Synthèse ». In Waast et Gaillard (dir) *La science en Afrique à L'aube du XXI^{ème} siècle*, Paris, IRD.

L'IFAS, rappel historique et mission de l'Institut

L'Institut Français d'Afrique du Sud, créé en 1995 à Johannesburg, assure la présence culturelle française en Afrique du Sud. Il est également un organisme de recherche en sciences sociales et science humaines dépendant du ministère des Affaires étrangères et destiné à stimuler et à soutenir les travaux universitaires et scientifiques français et européens sur l'Afrique du Sud et l'Afrique australe et à contribuer à l'émergence de programmes fondés sur des équipes mixtes.

Sous l'autorité de son conseil scientifique, l'IFAS-Recherche participe à l'élaboration et la direction de programmes de recherche en partenariat avec des institutions universitaires ou d'autres organismes de recherche dans les différentes disciplines des sciences sociales et humaines. L'Institut apporte également son soutien aux chercheurs travaillant sur la région pour l'octroi de bourses et de subventions de recherche et appuie les échanges scientifiques avec ses partenaires d'Afrique australe. L'Institut gère une bibliothèque spécialisée, aide à la publication des résultats de recherche et organise des colloques et conférences.

L'équipe de la section Recherche

Directrice scientifique : Aurelia WA KABWE-SEGATTI

Les chercheurs

- Chercheur CNRS mis à disposition: François-Xavier FAUVELLE-AYMAR, historien, chercheur à l'Institut d'Etudes Africaines de l'Université de Provence
- Chercheur post-doctorant: Seyi FABIYI, géographe, Université d'Ibadan
- Doctorants-boursiers de recherche : Nicolas PÉJOUT (EHESS, Paris), Nicolas PONS-VIGNON (EHESS, Paris) et Vincent DARRACQ (CEAN, Bordeaux)

Le personnel administratif

- Webmestre/Bibliothécaire: Werner PRINSLOO
- Traducteur: Laurent CHAUVET
- Secrétaire: Mathy BAFAYA-BOMBUTSI

Le CNRS est le plus important organisme de recherche européen avec 26.000 employés dont 12.000 chercheurs et 14.000 ingénieurs, techniciens et administratifs.

Les recherches sont conduites par 8 départements : Physique nucléaire et corpusculaire et IN2P3 [www.institut.in2p3.fr], Sciences Physiques et Mathématiques (SPM) [www.spm.cnrs-dir.fr], Sciences et Technologie de l'Information et de la Communication (STIC) [www.cnrs.fr/STIC], Sciences pour l'Ingénieur (SPI) [www.spi.cnrs-dir.fr], Sciences Chimiques (SC) [www.cnrs.fr/Chimie], Sciences de l'Univers (SDU) et l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) [www.insu.cnrs-dir.fr], Sciences de la Vie (SDV) [www.cnrs.fr/SDV] et Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) [www.cnrs.fr/SHS].

Depuis 1996 le bureau du CNRS travaille au renforcement des relations avec les scientifiques africains. En 2002 le bureau s'est installé à l'IFAS à Johannesburg et est devenu un bureau régional en contact avec la direction du CNRS à Paris et nos partenaires en Afrique sub-saharienne et dans l'Océan Indien. L'Afrique du Sud est notre principal partenaire mais nous entretenons de nombreux contacts avec les 45 pays de la zone.

L'idée d'utiliser le CNRS comme un lien entre l'Afrique du Sud et l'Afrique francophone est un point clé des collaborations futures.

Pour l'avenir, en association avec nos partenaires sud-africains, 5 programmes prioritaires ont été définis:

- L'eau
- Le rayonnement Synchrotron
- Les changements globaux et la biodiversité
- Les substances naturelles
- L'archéologie et la paléontologie

Les événements à venir :

Juin : 20-24 Mission Madagascar d'une délégation CNRS sur les substances naturelles

Juillet : 4-8 participation au congrès d'archéologie africaine au Botswana

Août: 25-27 Atelier Biodiversité et substances naturelles dans le Gauteng

Septembre : - 12-15 : Colloque sur aquaculture, Port Elisabeth

- 28-30 : Mission Direction des relations internationales au Botswana (sous réserve)

29 octobre au 4 novembre : « Physics and sustainable development », à Durban. Forte participation CNRS (qui est l'un des sponsors) suivie de la signature d'un MoU avec l'Université de Namibie.

L'IRD (<http://www.ird.fr>) est un établissement public à caractère scientifique et technologique, placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Recherche et de la Coopération. Il a pour mission spécifique de contribuer à la recherche pour le développement durable des pays du Sud, en partenariat avec les institutions de ces pays.

Les missions de l'IRD s'articulent entre la recherche, la formation et l'expertise.

Les activités sont menées dans 97 unités de recherche ou de service, dont un grand nombre sont des unités mixtes (UMR) incluant des équipes de l'IRD, de l'Université et d'autres établissements publics de recherche. Les domaines thématiques couvrent les sciences de l'univers, les sciences de l'environnement, les sciences biologiques, les sciences de la santé et les sciences humaines et sociales.

Le budget annuel de l'établissement est de l'ordre de 200 millions d'euros. Il emploie 700 chercheurs, 790 ITA (Ingénieurs, Techniciens, Administratifs) et 550 personnels permanents de recrutement local. L'IRD dispose de 34 centres et représentations dans le monde. Une représentation légère pour l'Afrique du Sud est hébergée à l'IFAS.

L'IRD est représenté en Afrique du Sud depuis 1995 (irdafsud@iafrica.com) et mène des programmes de recherche et de formation en partenariat avec des Universités ou des institutions de recherche de ce pays. Les principaux domaines de recherche en cours concernent l'océanographie (prenant en compte le double aspect du climat et de la gestion des stocks de poisson), la modélisation des systèmes complexes, les ravageurs de la canne à sucre et la géographie urbaine.

Perspectives...

La France et l'Afrique du Sud vont renforcer leur collaboration en matière de Sciences et Technologies de l'eau.

A cette fin, sous l'ombrelle du Ministère des Affaires Etrangères de la France et du *Department of Sciences and Technologies* (DST) de la République d'Afrique du Sud, un réseau de compétences appelé *South African French Centre for Water Sciences and Technologies* (SAFeWater) va être lancé au cours d'un atelier qui se tiendra à Johannesburg les 30, 31 mai et le 1 juin 2005.

Le coordonnateur côté sud-africain est la *Water Research Commission* (WRC) et le coordonnateur français l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD).

Une douzaine de scientifiques français, originaires des principales centrales de recherche dans le domaine de l'eau (Cirad, Cemagref, CNRS, IRD, Universités) et un nombre équivalent de chercheurs sud-africains se réuniront en *brainstorming* pour préparer des projets de collaboration scientifique sur 3 thèmes identifiés pour cette première réunion du réseau, à savoir hydrométéorologie, salinité et assainissement.

La réunion sera ouverte par un représentant du DST, l'Ambassadeur de France en Afrique du Sud, le CEO de la WRC et le Président de l'IRD.

Contact

William MOUREY

Représentant du CNRS en Afrique sub-saharienne et dans l'Océan Indien

P.O. Box 542, 2113 Newtown, South Africa
66 Wolhuter Street, Newtown

Tel: +27 (0)11 836 0561 Fax: +27 (0)11 836 5850

Courriel : cnrs@ifas.org.za

Contact

Jean-Marie FRITSCH

Représentant IRD Afrique du Sud
c/o IFAS, PO Box 542

NEWTOWN, 2113 JOHANNESBURG, South Africa

Tel : 27 (0)11 836 05 61 / 05 64

Fax : 27 (0)11 836 58 50

Courriel : irdafsud@iafrica.com